



LE DEVOIR

La tentation de la dictature verte

La démocratie va-t-elle tuer la planète?



REUTERS

La décision du gouvernement autoritaire de la Chine d'éliminer d'ici juin les sacs de plastique contraste avec le caractère indécis des démocraties. Si on considère l'incapacité des démocraties à réduire leurs émissions au cours de la dernière décennie, «croyez-vous qu'elles seront capables et même qu'elles voudront» faire les efforts prescrits par le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC)?», se demande David Shearman, fondateur d'un groupe nommé Doctors for Environment.

Nos démocraties sont-elles trop lentes, trop éprises de liberté et trop myopes pour adopter les mesures nécessaires afin de sauver la planète? Certains écologistes répondent par l'affirmative. D'autres rejettent les solutions autoritaires vertes et estiment au contraire que la crise en question vient du fait que nos sociétés ne sont pas encore assez démocratiques. Débat, à quelques jours du Jour de la Terre.

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Avec son livre intitulé *The Climate Change Challenge and the Failure of Democracy (Le défi des changements climatiques et l'échec de la démocratie)*, publié avec Joseph Wayne Smith chez Praeger, David Shearman suscite la polémique

en Australie. Selon ce médecin, professeur émérite à l'Université d'Adélaïde et militant écologiste depuis des lunes au pays des kangourous, c'en est assez. La démocratie, par son «indécision» chronique, a prouvé son incapacité à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre la crise écologique en général et les changements climatiques en particulier. La «sacro-

sainte démocratie libérale» nous donne «la liberté individuelle, et nous adorons cela», écrit Shearman. Ce régime se maintient, opinet-il, «en donnant à la populace non seulement ce dont elle a besoin mais aussi beaucoup de superflu». Sauf que tout cela implique «une liberté d'exploiter la Terre et de la polluer».

Shearman cite un cas australien, celui de la rivière Murray Darling, complètement dégradée, et conclut que la «démocratie libérale» n'a pas réussi à la sauver. Et si, il y a dix ans, ce cours d'eau avait été confié aux diktats d'un expert scientifique, il en aurait été bien

VOIR PAGE A 6: TENTATION

Stationnement de Montréal a doublé ses revenus depuis 2005

La société en commandite a versé 43 millions à la Ville en 2006, contre 25 millions en 2005

JEANNE CORRIVEAU

La hausse des tarifs des parcomètres à Montréal, si impopulaire auprès des automobilistes, a fait bondir les revenus de Stationnement de Montréal. En 2007, cette société en commandite a enregistré des revenus de 57,6 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 50% par rapport à l'année précédente. De nouvelles bornes de stationnement, des tarifs à la hausse et des plages horaires élargies: voilà la combinaison gagnante qui fait le succès de Stationnement de Montréal. Dans son rapport financier rendu public hier, la société révèle qu'en 2007, les parcomètres en bordure de rue lui ont rapporté près de 50 millions de dollars, soit 17 millions de plus que l'année précédente et deux fois plus qu'en 2005.

Au cours de la dernière année, Stationnement de Montréal a poursuivi l'implantation de bornes de stationnement dans plusieurs arrondissements, dont ceux de Ville-Marie et du Plateau Mont-Royal. Ces bornes électroniques, dont le nombre est passé de 716 à 1105 en 2007, gonflent les revenus de la société en commandite, qui avait déjà observé qu'elles rapportaient plus d'argent que les anciens parcomètres dans une proportion de 10 à 15%. Ce résultat s'explique notamment par le nouveau système de perception, qui ne permet pas à l'automobiliste de profiter des largesses de l'utilisateur précédent. De plus, les bornes électroniques s'avèrent plus fiables que les anciens parcomètres puisque les pièces de monnaie

VOIR PAGE A 10: REVENUS

GÉRARD BÉRUBÉ

Le prix de la sécurité

Une chronique de finances personnelles publiée dorénavant chaque samedi

Page C 1

Autres textes à lire en pages A 6 et A 7

Deux grands chefs sortent les canons

Les lois actuelles les empêchent de mettre du gibier sauvage à leur menu

FABIEN DEGLISE

Alors que la chasse printanière à l'oie des neiges bat son plein depuis quelques semaines, deux grands chefs cuisiniers québécois sortent les canons: en chœur, Martin Picard, du restaurant Au pied de cochon, et Normand Laprise, du restaurant Toqué, déplorent en effet que les lois actuelles les empêchent de mettre du gibier sauvage à leur carte. Ils préconisent du même soufflé des allègements législatifs afin de permettre aux gastronomes de renouer avec oies, perdrix, pigeons sauvages, mais aussi castors et ours, qui participent, selon eux, à la construction de l'identité culinaire du Québec.

«En cuisine, je crois beaucoup à l'authenticité», a indiqué au *Devoir* Martin Picard, rencontré cette semaine

VOIR PAGE A 10: CHEFS

INDEX

Actualités.....	A 2	Idées.....	B 5
Annonces.....	C 8	Monde.....	A 8
Avis publics.....	C 7	Mots croisés.....	D 4
Bourse.....	C 4	Météo.....	C 8
Carrières.....	C 2	Perspectives.....	B 1
Décès.....	C 8	Rencontres.....	D 2
Économie.....	C 1	Sports.....	C 9
Éditorial.....	B 4	Sudoku.....	C 8

Le rouge et le jaune

JEAN DION

C'était écrit. Non, à vrai dire, c'était dessiné. Ou mieux encore: c'était teint. Dès que Tim Thomas, le gardien de but des Bruins, a mis les jambes sur la glace du Centre Bell Téléphone, n'importe quel observateur le moins averti savait que sa soirée allait être longue. Et que les chances étaient excellentes que sa série le soit aussi s'il ne change pas d'idée, même si paradoxalement ce premier tour sera

d'autant plus long pour le Boston qu'il sera court dans l'absolu. Le hockey est chose complexe, raison pour laquelle on a tant besoin d'experts.

Averti de quoi? De l'importance de la couleur. Et on ne parle pas ici de la frénésie qu'induisent le bleu, le blanc et le rouge lorsque portés en même temps.

Voyons donc l'histoire, rapportée cette semaine. Il y a quelques mois, une optométriste

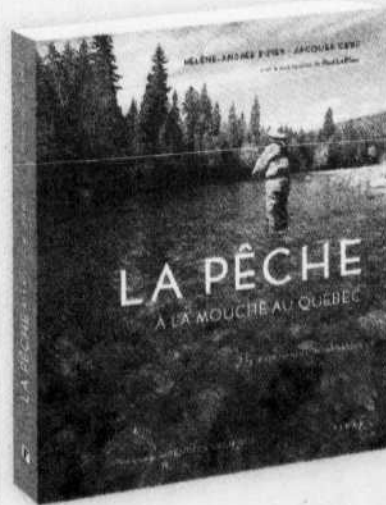
VOIR PAGE A 10: ROUGE



CHRISTINNE MUSCHI REUTERS

Ses rutilantes jambières jaunes ont-elles nui à Tim Thomas?

Ça devrait mordre...



HÉLÈNE-ANDRÉE BIZIER et JACQUES CERF
Photographies de BENOÎT CHALIFOUR
Avec la collaboration de PAUL LEBLANC

La pêche à la mouche au Québec
25 expériences inoubliables
39,95\$ • 224 pages

FIDÉS

F

LES ACTUALITÉS

L'OTAN savait depuis deux ans que le Canada avait besoin de renforts pour réussir sa mission à Kandahar

Des soldats inutilement en danger, dit l'opposition

CHRIS WATTIER REUTERS
Le chef d'état-major Rick Hillier

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le Bloc québécois et le Parti libéral affirment que l'OTAN et ses pays membres ont mis inutilement en danger la vie des soldats canadiens à Kandahar depuis le printemps 2006, puisque les analyses internes de l'OTAN faites à cette époque montraient déjà que, pour contrôler cette région, il faut 1000 soldats supplémentaires. Pourtant, les renforts américains vont arriver seulement en février 2009. Le gouvernement Harper aurait également dû en tenir compte dès 2006 et rendre publique cette information, disent les partis d'opposition.

La révélation a été faite jeudi soir par le chef d'état-major, Rick Hillier, devant le Comité des affaires étran-

gères des Communes. Le grand patron des Forces canadiennes a soutenu que l'OTAN est au courant depuis 2006 qu'il faut deux bataillons de combat (2000 soldats) pour contrôler Kandahar. Or, en raison de la taille de son armée, le Canada ne peut pas assumer toute cette charge. Ottawa met à l'œuvre 2500 soldats à Kandahar, mais, de ce nombre, seulement 1000 (un bataillon) participent aux combats.

Cette importante lacune de 1000 soldats, signalée par l'OTAN dans son analyse des besoins militaires il y a deux ans, a ralenti considérablement les progrès à Kandahar, a affirmé au *Devoir* Rick Hillier. «Avec un autre bataillon, on aurait pu se déployer jusqu'à la frontière du Pakistan ou encore à l'ouest de Kandahar [où

l'activité des talibans est forte]. C'est clair qu'on aurait fait plus de progrès. Ça n'aurait pas pris cinq ou six ans pour faire le travail», a-t-il dit.

Rick Hillier estime toutefois que ses soldats n'ont pas été exposés à plus de dangers. «On a concentré notre action dans certains secteurs, sachant qu'on ne pouvait pas tout contrôler», dit-il. Mais, dans un contexte de guérilla, comme c'est le cas en Afghanistan, les insurgés ont profité de certains sanctuaires hors du contrôle des troupes canadiennes pour mieux préparer les offensives. L'opposition estime que les soldats ont donc été attaqués plus souvent que s'ils avaient eu le plein contrôle de Kandahar.

«Je ne peux pas croire que, s'il manque 1000 soldats, ça n'a pas des

effets sur le terrain, dit Pierre Paquet, le leader en Chambre du Bloc québécois. C'est la job de l'état-major [militaire] de dire qu'il n'y a pas eu de danger, mais dans les faits, s'il manquait 1000 militaires aux effectifs canadiens, il y avait un problème de sécurité pour les troupes.»

Le député libéral Bob Rae abonde en ce sens. «Si on avait eu assez de troupes avant, est-ce que cela aurait eu un impact sur le danger posé aux troupes canadiennes? Pour moi, c'est une question très importante.»

Le Bloc québécois affirme que le gouvernement Harper était au courant de cette lacune dès 2006, lorsque l'OTAN a fait son analyse. Pourquoi, au printemps 2006, lors du premier vote aux Communes sur la prolongation de la mission jus-

qu'en 2009, le gouvernement n'en a-t-il pas soufflé mot? Pourquoi n'a-t-il pas fait de l'obtention de renforts une condition de son maintien à Kandahar à l'époque? demande le Bloc québécois.

Aux Communes, le gouvernement a esquivé les questions sur le sujet. En l'absence du ministre de la Défense, c'est son secrétaire parlementaire, Laurie Hawn, qui a subi les attaques du Bloc. «Le général Hillier, comme tous les commandants militaires, a toujours deux choses en tête: accomplir la mission et protéger ses soldats. [...] Le premier ministre est très au courant des facteurs qui peuvent mener à la réussite de la mission», a-t-il répondu.

Le Devoir

Claude Béland plaide pour la création d'une assemblée des régions

MARTIN OUELLET

Québec — Une coalition dirigée par l'ancien président du Mouvement Desjardins Claude Béland plaide pour la création d'une chambre des régions à l'Assemblée nationale.

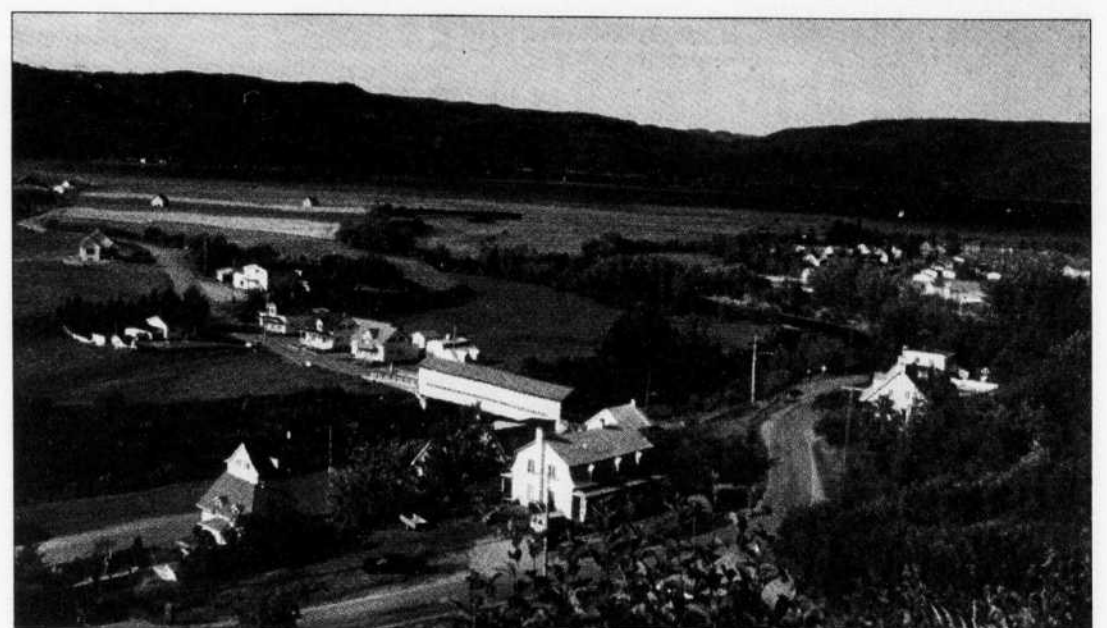
Convaincue que les collectivités locales sont laissées pour compte dans la joute parlementaire actuelle, la Coalition pour un Québec des régions propose qu'un «Conseil des régions», formé de deux élus pour chacune des 17 régions du Québec, siège aux côtés des députés de l'Assemblée nationale.

Cette deuxième chambre législative serait chargée des questions relatives au développement local et régional. L'assentiment des élus régionaux serait aussi requis pour l'adoption de tout projet de loi par les parlementaires.

Après plus de 40 ans de débats sur cette question, il est plus que temps que le gouvernement donne une voix aux collectivités, a fait valoir M. Béland hier, en conférence de presse à Québec.

«Au Québec, on ne tient pas compte du territoire; on en parle, on fait de beaux discours, mais on n'en tient pas compte, a-t-il dit. Je ne connais pas une entreprise qui n'a pas fait une révision de sa gouvernance, il n'y a que l'État qui ne le fait pas.»

Depuis au moins une vingtaine d'années, la démographie joue lourdement en défaveur des régions du Québec, qui se vident de leur population au profit des villes. Or, en vertu de la carte électorale présente-ment en vigueur, les régions sont surreprésentées comparativement aux grands ensembles urbains.



BENOIT CHALIFOUR TOURISME QUÉBEC

Claude Béland en a assez des débats sur la représentation des régions; il est grand temps de créer une chambre des régions à l'Assemblée nationale.

Compte tenu de la démographie déclinante des régions, le poids relatif d'un vote en Gaspésie vaut le double d'un vote dans la couronne nord de Montréal.

Pour rétablir l'équilibre démocratique, le directeur général des élections (DGE), Marcel Blanchet, a récemment suggéré d'abolir trois circonscriptions en région et d'en ajouter trois dans la banlieue montréalaise.

D'après la coalition de M. Béland, la création d'une seconde chambre législative permettrait à la fois de rééquilibrer la représentation électorale tout en évitant que les régions perdent de leur influence.

«Le Conseil des régions agirait en chien de garde pour s'assurer que l'Assemblée nationale respecte la démocratie territoriale», a expliqué le militant régionaliste, Roméo Bouchard, au côté de M. Béland.

Outre MM. Béland et Bouchard, la Coalition pour un Québec des régions regroupe une brochette de personnalités d'horizons divers, dont l'activiste Paul Cliche, l'auteure Hélène Pedneault et André Larocque, un ancien sous-ministre à la réforme électorale sous le gouvernement de René Lévesque.

Claude Béland admet qu'il reste encore beaucoup de travail à faire

avant d'assister à la première séance des travaux du Conseil des régions. Même s'il y a loin de la coupe aux lèvres et que l'entreprise est périlleuse, il promet de ne pas baisser les bras.

«Sinon, qu'est-ce qu'on fait? On rentre chez nous puis on pleure?», a lancé celui qui avait présidé les États généraux sur la réforme des institutions démocratiques en 2003.

Le projet de Conseil des régions sera au cœur des débats des États généraux du Québec des régions qui tiendra la coalition l'an prochain.

La Presse canadienne

Bernier et Kouchner en Afghanistan en fin de semaine

Ottawa — Les ministres canadien et français des Affaires étrangères se rendront tous deux en Afghanistan en fin de semaine alors que l'OTAN se prépare à y renforcer sa présence militaire.

Selon des diplomates français,

le ministre canadien Maxime Bernier et son homologue Bernard Kouchner seront à Kaboul aujourd'hui et à Kandahar demain.

La semaine dernière, lors du sommet de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), qui

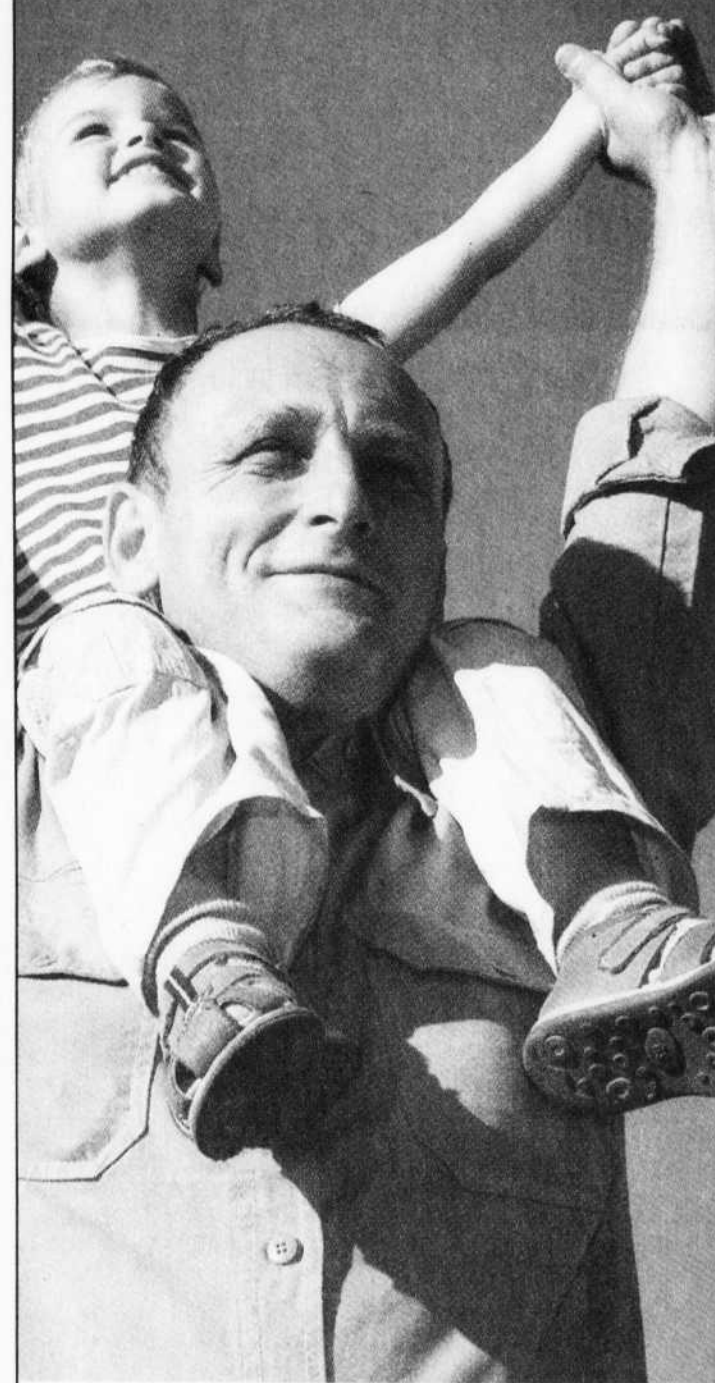
se déroulait en Roumanie, la France a annoncé l'envoi prochain de 700 soldats supplémentaires en Afghanistan. Le Canada avait préalablement menacé de retirer ses 2500 militaires œuvrant dans le sud de l'Afghanistan si les autres pays membres de l'OTAN n'en-

voyaient pas de renforts.

Les troupes françaises œuvreront dans l'est de l'Afghanistan à la place des troupes américaines qui, elles, iront prêter main-forte aux Canadiens dans le sud.

La Presse canadienne

Consultation

21 et 22
avril 2008

METTRE TOUTES NOS ÉNERGIES À AGIR EFFICACEMENT

Les 21 et 22 avril prochains se tiendra à Québec une consultation pour connaître vos commentaires sur les moyens de mettre en œuvre les priorités d'action du Québec en matière d'efficacité énergétique. Visitez le www.aee.gouv.qc.ca et cliquez sur l'icône de la consultation pour vous y inscrire ou pour émettre un commentaire en ligne.

Parce que les petits gestes que nous posons sont des plus importants, mettons toutes nos énergies à agir efficacement!

EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE

www.aee.gouv.qc.ca

Agence de l'efficacité
énergétique
Québec

Vous économisez. L'environnement y gagne aussi.

À chaque 11 son 13...

Il y a six ans, le peuple et les Forces Armées de la République Bolivarienne du Venezuela ont restitué le pouvoir au Président constitutionnellement élu et reconnu, HUGO CHÁVEZ FRIAS.

Cependant, l'impérialisme et l'oligarchie vénézuélienne ont poursuivi leur programme putschiste, lequel s'est récemment manifesté à travers :



- L'accapement de produits de première nécessité afin de créer des pénuries;

- Une guerre médiatique nationale et internationale;

- La manipulation de quelques groupes d'étudiants universitaires dans le but de créer une des manifestations publiques;

- De fréquentes attaques au président Chávez, traitant ce dernier de dictateur, de terroriste et de narcotrafiquant;

- La pénétration de paramilitaires colombiens en territoire vénézuélien;

- Une tentative échouée de détruire PDVSA, la compagnie pétrolière de l'État, constituant la principale source de financement national.

Or, malgré toutes ces manoeuvres, le peuple vénézuélien demeure lucide et appuie, à 66,5%, les efforts du Président Chávez (lvad, mars/avril 2008).

13 avril 2002, le jour où
le peuple a sauvé le peuple!!!

Ils ne reviendront pas!!!

J'essaie de vous
éviter un procès

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Sabine
DOWNS M.Ps.



Membre D.P.Q., R.C.P.O.S.S. et A.M.E.Q.

Psychologue clinicienne T 514 861-0630

Adolescents - Adultes - Couples
20 ans d'expérience

Vieux-Montréal

Faites le **BON**
13^e Radio-Don
de Radio Ville-Marie
2 - 3 - 4 MAI 2008

ACTUALITÉS

Bijouterie Gambard
630-A RUE CATHART, CENTRE-VILLE
MONTRÉAL (514) 866-3876

La relation privilégiée entre la France et le Québec continuera

Le secrétaire à la Francophonie respectera la politique du «ni-ni»

CHRISTIAN RIOUX

Paris — S'il n'en tenait qu'au nouveau secrétaire d'Etat français à la Francophonie, Alain Joyandet, la formule qui régit les relations directes et privilégiées entre la France et le Québec depuis 40 ans serait coulée dans le ciment. Pour l'instant, pas question, dit-il, de remettre en question la politique de «non-ingérence et non-indifférence» formulée par l'ancien ministre Alain Peyrefitte à la suite du célèbre «Vive le Québec libre!» du général de Gaulle.

«Nous, on en reste vraiment à une relation à la fois directe et privilégiée», dit le secrétaire d'Etat, qui a remplacé Jean-Marie Bockel et qui sera à Ottawa et au Québec dès lundi pour une visite de trois jours. Selon lui, la politique de «non-ingérence et non-indifférence» demeure «la colonne vertébrale» de la relation France-Québec. «J'entérine cette formule et j'en reste là!» Le nouveau secrétaire d'Etat n'exclut pas complètement que le président Nicolas Sarkozy souhaite réviser cette politique lors de son prochain voyage, comme l'a récemment laissé entendre l'ancien premier ministre Jean-Pierre Raffarin. Mais rien ne l'indique pour l'instant, dit-il. «Après, le président aura sa façon d'approcher les choses, mais il pourrait aussi en rester là.»

Selon le conseiller Didier Le Bret, même à l'Élysée, la formule ne serait pas véritablement remise en question, contrairement à ce qu'avait affirmé Jean-Pierre Raffarin. «Qu'est-ce qu'on aurait à gagner objectivement à faire autre chose, surtout à un moment où tout va bien?», dit-il. Alain Joyandet s'est par ailleurs réjoui que la Chambre des communes ait adopté en 2006 une résolution reconnaissant la nation québécoise. «Ca nous réjouit quand même de voir que cette spécificité est reconnue et ça nous conforte dans notre position.»

La semaine dernière, l'ancien premier ministre Jean-Pierre Raffarin avait déclaré à la Presse canadienne que Nicolas Sarkozy entendait abandonner la formule traditionnelle. La nouvelle avait été confirmée par Wilfrid-Guy Licari, le délégué général du Québec à Paris, qui avait affirmé ceci: «On cherche une nouvelle formule. Pas seulement Nicolas Sarkozy. Nous aussi.»

Réchauffement climatique

Si Alain Joyandet doit passer par Ottawa lundi avant de se rendre au Québec, c'est notamment pour affirmer que la France tient mordicus à ce que le prochain sommet de la Francophonie, qui se déroulera à Québec en octobre, aborde sans détours la question du réchauffement climatique. La France n'entend pas aborder le sujet par des voies détournées comme l'a récemment proposé Ottawa, qui préfère parler plus généralement d'environnement ou de l'avenir de la forêt et des ressources hydriques. Depuis plusieurs semaines, le gouvernement de Stephen Harper cherche à éviter que le débat se cristallise autour du protocole de Kyoto, rejeté par le Canada.

«Nous ne voulons pas de périphrases car nous voulons que le sommet

permette à tous les pays francophones, du Nord comme du Sud, de prendre ce problème à bras-le-corps», affirme Didier Le Bret. Pour l'instant, le gouvernement canadien tourne autour du problème. On sait que Stephen Harper vient de nommer un nouveau sherpa pour la Francophonie, l'ancien ambassadeur Jacques Bilodeau. Jugé plus sympathique au Québec, il remplacera Ferry de Kerckhove.

TV5: toujours l'impasse

Alain Joyandet entend aussi aborder l'avenir de la chaîne francophone TV5 Monde avec ses interlocuteurs canadiens et québécois. Alors que la France cherche à mettre en commun ses ressources audiovisuelles extérieures (France 24, RFI et TV5), le secrétaire d'Etat dit qu'il n'est «pas question de se comporter de manière unilatérale pour intégrer TV5». «Il ne m'a pas échappé que TV5 n'était pas l'outil de la France», dit-il. Aujourd'hui, TV5, c'est TV5. Dans le cadre de la réorganisation de l'audiovisuel français, il n'y a rien de change.

On sait que la France, actionnaire majoritaire de TV5 Monde, a créé un nouveau holding, France Monde, dirigé par l'ancien président de France 24, Alain de Pouzillac, qui chapeaute dorénavant France 24, RFI et TV5 Monde. Les négociateurs français ont proposé la nomination à la direction de TV5 Monde d'un directeur général qui viendrait d'une télévision membre autre que française. Mais les négociations achoppent sur la nomination du président. Les Français tiennent à ce que ce soit le président de France Monde, Alain de Pouzillac. Les Québécois, les Canadiens, les Belges et les Suisses craignent que la télévision francophone ne soit ainsi soumise à une structure exclusivement française qui a pour mission de défendre les intérêts de la France dans le monde. Le conseil d'administration de TV5 doit se réunir la semaine prochaine. «Les échéances d'une décision approchent», dit Didier Le Bret. Il faudra trouver une solution dans les semaines qui viennent.

Alain Joyandet parlera enfin de l'entente que le Québec et la France ont commencé à négocier afin de favoriser la mobilité de la main-d'œuvre. Il doit notamment rencontrer son vis-à-vis québécois, l'ancien ministre Gil Rémillard, nommé négociateur en chef pour le Québec en janvier dernier. Le secrétaire d'Etat reconnaît que les travaux n'ont guère avancé. «Je ne veux pas dire que la page est blanche, mais presque.» Il n'exclut pas de signer en octobre prochain un simple accord-cadre dont les modalités resteront à préciser. Les négociations visant la reconnaissance des diplômes et des compétences impliquent un grand nombre d'ordres professionnels de part et d'autre. Un avant-projet de texte sera tout de même déposé la semaine prochaine. Mais il importe «d'y aller prudemment afin de ne pas heurter les champs de compétence fédéraux et communautaires [européens]», précise Didier Le Bret.

Collaborateur du Devoir à Paris

Les cadeaux du ministre des Finances

De: Jim Flaherty

À: son épouse

Jusqu'à 15 millions pour la construction d'un centre pour personnes handicapées.

De: Jim Flaherty

À: ses électeurs

Le financement d'un projet de train de banlieue pourtant rejeté par le gérant des transports en commun.

De: Jim Flaherty

À: ses électeurs

Une prime aux acheteurs d'une voiture dite écologique construite par ses électeurs.

De: Jim Flaherty

À: un ancien collaborateur

Un contrat de 122 000 \$, sans appel d'offres, pour rédiger des discours sur le budget.

Flaherty accusé de patronage

Le ministre des Finances aurait conçu un programme d'aide sur mesure pour un groupe de sa circonscription

Après les trains et les autos, voici les centres pour personnes handicapées. Le ministre conservateur Jim Flaherty est accusé dans chacun de ces cas d'avoir utilisé l'argent public pour faire avancer ses impératifs partisans dans sa circonscription.

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, se retrouve dans l'embarras. Pour la troisième fois, l'influent ministre conservateur est accusé d'avoir conçu sur mesure un programme gouvernemental afin d'aider sa circonscription.

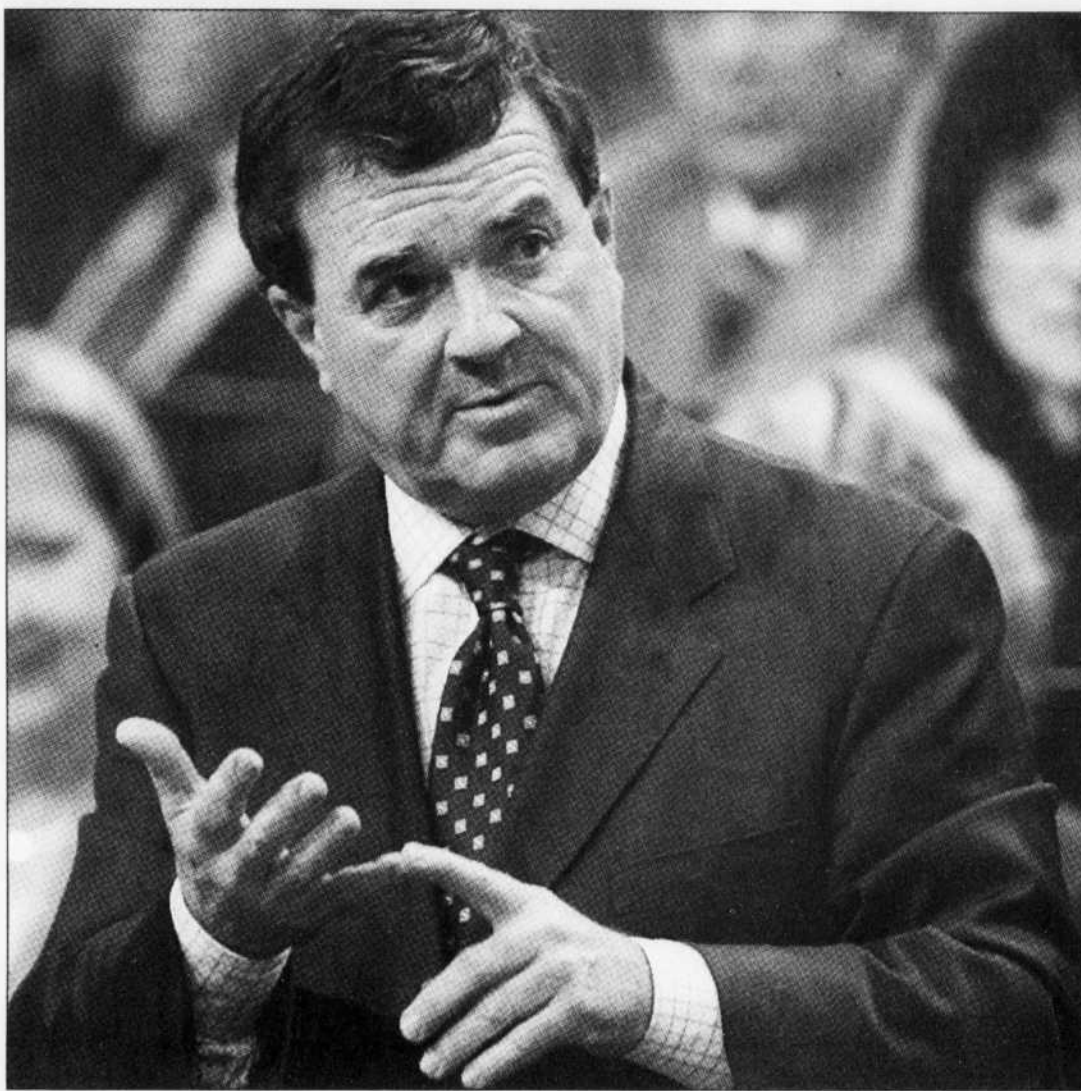
Cette fois, on reproche à M. Flaherty d'avoir conçu son Fonds pour l'accessibilité de telle manière qu'à peu près seulement un projet, situé dans sa circonscription ontarienne de Whitby-Oshawa et piloté par son épouse et son adjointe de comté, pourra s'y qualifier.

Le Fonds pour l'accessibilité est un programme de 45 millions de dollars sur trois ans, annoncé dans le budget Flaherty de 2007, pour financer les initiatives visant à aider les personnes handicapées. Les critères d'admissibilité au programme ont été publiés la semaine dernière seulement et les groupes ne disposent que de 30 jours pour déposer une demande de financement. Beaucoup trop court, disent-ils en chœur.

Or un projet a déjà été déposé: l'Abilities Center de Whitby, un futur centre pour personnes handicapées qui sera situé dans la circonscription de M. Flaherty. L'épouse de M. Flaherty, Christine Elliott (qui est aussi députée conservatrice provinciale de la même circonscription), siège au conseil d'administration de ce futur centre, tout comme l'adjointe spéciale de comté de M. Flaherty, Nancy Shaw.

Traci Walters, la directrice nationale de l'Association canadienne des centres de vie autonome, y voit du «graissage de pattes» digne d'une autre époque. Les demandeurs peuvent obtenir jusqu'à 50 000 \$ pour mettre à niveau des infrastructures (construire des rampes d'accès, par exemple). Les sommes disponibles varient de un à quinze millions de dollars s'il s'agit de construire un nouveau centre, comme c'est le cas pour le projet de l'épouse de M. Flaherty.

«En matière de partisanerie politique, ça doit être à dénoncer», a lancé hier le député bloquiste Pierre Paquette. Il ne faut pas que ce genre de programme soit disponible. Je pense que c'est une preuve supplémentaire qu'actuellement, M. Flaherty est plus préoccupé par



ARCHIVES REUTERS

Le ministre des Finances, à qui l'on prête des ambitions politiques sur la scène provinciale, est aussi à couteaux tirés avec le gouvernement de l'Ontario.

sa campagne de leadership au Parti conservateur ontarien que par son travail de ministre des Finances ici à Ottawa.»

M. Flaherty est engagé dans une guerre de mots avec le gouvernement libéral ontarien, qu'il accuse de torpiller la compétitivité de la province. Plusieurs le soupçonnent de vouloir se positionner afin de remplacer le leader conservateur de la province, John Tory.

Ce n'est pas la première fois que le grand argentier du Canada est accusé d'utiliser la bourse publique pour récompenser directement ses électeurs. Dans le dernier budget, le ministre des Finances a accordé du financement à une future ligne de train de banlieue entre Toronto et Peterborough qui passerait par sa circonscription. Cette annonce avait même pris par surprise les fonctionnaires du ministère des Finances, qui ne pouvaient pas spécifier combien d'argent serait alloué au projet et qui, au juste, ferait fonctionner cette ligne de train.

Ce projet, pour lequel milite depuis longtemps le voisin de comté de M. Flaherty, le député conser-

vateur Dean Del Maestro, a été rejeté dans le passé par les autorités torontoises gérant les transports en commun parce que le coût serait trop élevé et le nombre d'utilisateurs, négligeable (entre 125 et 275 personnes par jour).

Enfin, l'année dernière, M. Flaherty avait mis en place un programme de remise écologique pour les acheteurs de voitures à faible consommation d'essence. Au nombre des voitures qualifiées «vertes» figuraient la Chevrolet Impala et la Chrysler Sebring, toutes deux construites dans la circonscription voisine de M. Flaherty mais où travaillent beaucoup de ses électeurs. Ces deux véhicules de bonne taille se qualifiaient seulement à cause de leur capacité à fonctionner avec un carburant composé à 85 % d'éthanol, un mélange qui n'est disponible nulle part au Canada pour le grand public.

En outre, M. Flaherty s'est retrouvé sur la sellette pour avoir embauché sans appel d'offres, et ce en contrevention de la loi, un ancien collaborateur de l'époque Mike Harris pour rédiger des discours au sujet du budget. Le contrat était d'une valeur de 122 000 \$.

«Bien qu'ils aient fait campagne en promettant de laver plus blanc que blanc, les conservateurs développent un modus operandi inquiétant fait de patronage, de favoritisme politique et d'abus de confiance», a lancé la députée Libby Davies à la Chambre des communes hier. Le ministre Flaherty n'était pas présent pour se défendre.

Le libéral Bob Rae a lui aussi dénoncé ces exemples, indiquant qu'il fallait qu'il y ait une «concurrency pour les fonds publics ouverte à tout le monde».

Le Devoir

GERRY WEBER

ALAIN GIROUX
HÔTEL REINE ÉLIZABETH
900, René-Lévesque Ouest
Montréal (514) 861-8138

Facebook:
N'y avez-vous que des amis?

Avec la participation de:
Michelle Blanc, Jean-Claude Guédon,
Patrick Lagacé, Daniel Memmi et Jean-Hugues Roy

Comment expliquer la vogue actuelle des réseaux sociaux? Ces réseaux sociaux sont-ils constructifs? Mode ou phénomène de fond?

COEUR des sciences UQAM

Judi 17 avril 2008, 19h
Entrée libre

RESERVATION ET INFORMATION:
www.coeurdessciences.uqam.ca

Hydro Québec UQAM LE DEVOIR

La Grande BRADERIE de MODE Québécoise

ÉDITION PRINTEMPS / ÉTÉ 2008

Les 17, 18, 19 et 20 Avril

Rudsak • Muse • Mackage • Report Collection • Bodybag • Tavan & Mitto • TXT Carton Inc • D-E-P-T
Marie Saint-Pierre • Concupine • Iris • Extensio 14 • Envers • M'Siamo • Gaudette Design
Eve Gravel • Colt • Station 8 • Matteo Mio • Myco Anna • Dino Gaspari • O Collection • Barla • Nénufar
Julie Bou • JC Rags • Papi Design • Mylène B • Lelièvre • Véronique Milkovitch • Sylvie Germain
Saatchi • Ivano Homme • Frétt Design • Michel Desjardins • Mestiza • Dinn Ba Design • Cphélie Hats
France Arctil • Blanc Mouton • Geneviève Dostaler • Pierre Poisson • Rouzanna Design

LES NOUVEAUTÉS
Sola & Kyo • Message Factory • Virage • Fluids • Lola • De Sheila design • Création Ysol

Liquidation d'échantillons et surplus d'inventaire!

50% à 80%

MARCHÉ BONSECOURS
350, rue Saint-Paul Est
325, rue de la Commune Est

HEURES D'OUVERTURE
jeudi et vendredi: 10h à 21h
samedi et dimanche: 10h à 17h
Station de métro: Champ-de-Mars

Production DIFFUSION (514) 866-2006 poste 300 • www.braderiedemodequebecoise.com

STATIONNEMENT
Complexe Chaussées-de-Léry
Stationnement public du Vieux-Port • Quelques 500 places sur les rues ainsi que des parkings privés

LES ACTUALITÉS

Les hommes de chevaux demandent de moderniser l'hippodrome de Montréal

KATHLEEN LÉVESQUE

Les hommes de chevaux proposent de moderniser l'hippodrome de Montréal sur le site actuel, plutôt que de le démanteler dans la couronne nord, comme le prévoit le plan de privatisation du gouvernement.

C'est l'une des quatre demandes que formulent les représentants de l'industrie des courses et de l'élevage de chevaux dans une lettre envoyée il y a deux semaines au premier ministre. Leur argument principal est que l'industrie peine à prendre l'élan que devait lui imprimer la privatisation des quatre hippodromes du Québec, en 2006.

Le nouveau propriétaire, Attractions hippiques, n'arrive toujours pas à trouver un terrain pour y implanter le nouvel hippodrome qui jouxtera un salon de jeux géré par Loto-Québec. L'entreprise se bute entre autres à la résistance de citoyens, de municipalités ainsi qu'aux règles de délimitation du

territoire agricole. De son côté, Loto-Québec n'atteint pas la rentabilité prévue dans ses salons de jeu de Trois-Rivières et Québec ce qui n'augure rien de bon pour le projet dans la couronne nord, puisque 22 % des profits doivent bénéficier à Attractions hippiques qui, à son tour, doit injecter 60 % de ces sommes dans l'industrie. Les répercussions de ces difficultés et du retard qui en découle prennent l'allure d'une élimination de programmes de courses et d'une réduction des bourses à leur niveau d'avant la privatisation.

«Que l'hippodrome de Montréal soit rénové et mis aux normes et qu'il génère les revenus attendus, ça nous va. Mais c'est le gouvernement qui le veut sur la couronne nord. Il ne faut pas se leurrer, ça fait visiblement plus l'affaire de Loto-Québec d'avoir des machines à Laval qu'à Montréal», a affirmé au *Devoir* André Drolet, porte-parole pour le Circuit régional des courses de chevaux du Québec, l'Association trot et

amble du Québec, Standardbred Canada et la Société des propriétaires et éleveurs de chevaux.

Selon M. Drolet, le redéploiement ou la modernisation sur le site actuel de l'hippodrome de Montréal serait une façon d'assurer la survie du monde des courses. «Même si le gouvernement a signé une entente pour obliger le promoteur à reconstruire l'hippodrome dans la couronne nord de Montréal, il y a des ministres au sein du même gouvernement qui font des pieds et des mains pour empêcher que cela se fasse dans leur comté. On voudrait que le gouvernement soit cohérent», a ajouté André Drolet.

Outre le maintien de l'hippodrome de Montréal sur l'île, les hommes de chevaux réclament de façon temporaire du gouvernement une aide financière de neuf millions par année pour compenser les pertes découlant des bourses réduites.

Aussi, ils voudraient obtenir la mise en place d'un conseil de l'in-

dustrie. Il s'agirait d'un organisme formé par une loi mais composé de gens de l'industrie et des représentants du gouvernement. «L'une des fonctions serait de surveiller le respect de l'entente entre le gouvernement et Attractions hippiques», a expliqué M. Drolet.

Enfin, les hommes de chevaux aimeraient que Québec accorde un soutien financier à l'élevage qui pourrait prendre la forme d'un crédit d'impôt, comme cela existait sous le précédent gouvernement. «Le ciel est tellement incertain en 2010 au Québec que les juments poulinières risquent de se retrouver à l'abattoir ou accouplées avec des étalons de l'Ontario ou d'ailleurs. Ça signifie que je prends de l'argent d'ici et que je l'envoie à l'extérieur du Québec pour [développer] leur industrie et appauvrir la nôtre», a fait valoir M. Drolet.

Une rencontre est attendue avec le premier ministre Jean Charest.

Le Devoir

Le Québécois met la main sur l'entente entre la SRC et La Presse

PAUL CAUCHON

L'entente de collaboration entre Radio-Canada et La Presse a refait surface hier alors que le journal *Le Québécois*, publié par un groupe de militants indépendantistes, a obtenu le contenu de cette entente grâce à la Loi sur l'accès à l'information, qui s'applique à Radio-Canada depuis le début de l'année.

Toutefois, Radio-Canada soutient que cette entente, qui remonte à janvier 2001, n'est plus en vigueur depuis 2003.

Il n'a pas été facile pour *Le Québécois* d'obtenir cette entente. Le journal soutient que Radio-Canada avait d'abord affirmé avoir «perdu l'entente» et que les avocats de Gesca «étaient loin d'être chauds à l'idée de rendre public un tel document».

L'entente diffusée hier par *Le Québécois*, une lettre d'intention de cinq pages datée du 18 janvier 2001 et signée par Guy Crevier, président et éditeur de *La Presse*, et Sylvain Lafrance, alors vice-président de la radio française et des nouveaux médias à Radio-Canada, n'apporte toutefois pas de révélations sensationnelles par rapport au communiqué de presse qui avait été émis le lendemain, le 19 janvier, par les deux entreprises en question.

Selon ce document, *La Presse* et Radio-Canada convenaient «d'unir leurs efforts» de façon à «créer des synergies» et à accroître leur impact sur la scène médiatique. Cette collaboration portait d'abord sur la promotion croisée et sur Internet.

Il y était question de «promotion croisée générant des échanges de visibilité». On parlait également de créer et de commercialiser des «portails verticaux communs» sur Internet.

Selon l'entente, les deux parties devaient aussi mettre en commun des ressources en matière de «production de contenu, création et mise

en marché de nouveaux produits médiatiques et organisation d'événements culturels ou sociaux».

Il n'y avait pas d'échéance fixe pour cette entente, à moins que les parties ne décident d'y mettre fin. L'entente ne devait avoir «aucune incidence» sur la liberté éditoriale de chaque média et ne créait pas d'«exclusivité de collaboration entre La Presse et Radio-Canada».

Le communiqué de presse du 19 janvier 2001 reprenait des éléments similaires. Les entreprises y mentionnaient, comme exemples de collaboration, une revue de l'année conjointe accessible sur les sites Web et des activités spéciales comme le Gala Excellence *La Presse-Radio-Canada*. Il était également prévu de «réaliser de grands sondages d'opinion portant sur de grandes questions de l'heure» et de «resserrer leur collaboration dans le but d'accroître leur couverture dans le monde».

Selon Guylaïne O'Farrell, porte-parole de Radio-Canada, les deux parties ont mis fin à cette entente en octobre 2003. Pourquoi? «Avec le temps, a-t-elle dit, nous avons considéré qu'il était plus simple de faire des partenariats ponctuels plutôt que ce soit dans le cadre d'une entente globale.»

Alors pourquoi, si on peut faire de tels partenariats, avoir signé une telle entente en 2001? «Il y avait un fort contexte de convergence à l'époque», a-t-elle répondu. Rappelons qu'en 2001, Quebecor avait mis la main sur Vidéotron-TVA, créant un groupe médiatique doté d'une exceptionnelle force de frappe autour de TVA, du *Journal de Montréal*, des magazines Quebecor et des sites Canoe.

Le Québécois exige d'obtenir d'autres documents, dont le contrat signé à la suite de cette lettre d'intention.

Le Devoir



ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Les troubles de personnalité limite

De l'automutilation au suicide, la personnalité limite inquiète

ÉMILIE BILODEAU

Même si 10 % des adolescents souffrent de troubles de «personnalité limite», cette clientèle à tendance suicidaire qui s'inflige coupures, brûlures et coups reste bien peu connue du milieu médical. Dans le cadre de leur conférence annuelle, la division de pédopsychiatrie de l'université McGill et l'Hôpital de Montréal pour enfants ont invité une chercheuse renommée pour démystifier ce qui est aussi appelé *borderline personality disorder*.

Barbara Stanley, psychologue et scientifique au département de neurosciences de l'Institut psychiatrique de New York et de l'université Columbia, confirme l'urgence de mieux comprendre les personnalités limites. En effet, les trois quarts des patients qui reçoivent ce diagnostic s'automutilent alors que jusqu'à 33 % du total des suicides sont le fait de adolescents atteints de ce type de trouble de la personnalité.

Outre un comportement physique instable, les personnalités limites se caractérisent, selon les médecins, par leurs problèmes émotionnels et par leurs difficultés à créer des liens interpersonnels. «Leurs comportements sont très instables. Ces adolescents tentent de créer des liens d'amitié, mais ça échoue toujours après quelque temps et ils se retrouvent isolés», rapporte Mme Stanley. La dépression, les troubles alimentaires et les problèmes d'anxiété sont souvent associés aux personnalités limites.

Leur donner du soutien est primordial puisque 8,5 % d'entre eux se suicident. Toutefois, ce suivi ne se fait pas sans difficultés: «Je leur parle de leur tentative et ils me répondent aussitôt: "De quoi parlez-vous? C'est arrivé hier. Ça n'arrivera plus jamais!"», confie Mme Stanley.

Autant dans le cas des suicides ratés que dans celui de l'automutilation, ces adolescents cherchent à avoir de l'attention ou à manipuler

leur entourage. Ils estiment également qu'ils entament un «nouveau départ» à la suite de leurs actes. «Ils préfèrent subir des douleurs physiques qu'émotionnelles», s'étonne-t-elle.

Les recherches sur les personnalités limites à l'adolescence sont encore peu nombreuses et les médecins n'osent pas toujours poser des diagnostics sur des mineurs. «On évite de diagnostiquer des adolescents avec des troubles de la personnalité parce qu'on pense que jusqu'à l'âge de 18 ans, la structure de la personnalité n'est pas encore formée, n'est pas stable», raconte Eric Fombonne, président de la conférence et directeur de l'unité de psychiatrie à l'Hôpital de Montréal pour enfants.

Le trouble de la personnalité limite se retrouve également chez les adultes, mais la prévalence est beaucoup plus forte chez les adolescents. Les chercheurs observent d'ailleurs une hausse du nombre de suicides et de blessures corporelles au sein d'une po-

pulation de plus en plus jeune. «Il y a plein d'occasions de dérailler pour les jeunes qui ont des vulnérabilités. Les systèmes de soutien qui étaient autrefois en place pour guider les adolescents dans leur trajectoire vers la maturité ont changé. Les familles sont moins disponibles, les mères travaillent davantage et, à l'âge de 18 ans, il y a 50 % des adolescents qui vivent avec un seul parent», explique le Dr Fombonne.

Le psychologue a rencontré des enfants âgés de seulement huit ans qui avaient tenté de s'enlever la vie volontairement. Comme le Québec affiche le plus haut taux de suicide au pays (21 par tranche de 100 000 habitants, comparativement à la moyenne nationale de 14 pour 100 000), les chercheurs insistent pour offrir un bon suivi aux adolescents. Et 75 % des jeunes ayant reçu le diagnostic de «personnalité limite» s'en sortent s'ils reçoivent le soutien nécessaire.

Le Devoir

Casernes peintes aux couleurs du Canadien

La Ville fait le ménage

Le syndicat des pompiers recevra la facture

JEANNE CORRIVEAU

Les pompiers de Montréal ayant refusé de nettoyer les fenêtres de leurs casernes peintes aux couleurs du Canadien, la Ville a embauché une firme privée pour le faire, et la facture sera expédiée au syndicat. L'Association des pompiers de Montréal a toutefois fait savoir hier qu'elle n'avait aucune intention de prendre à sa charge les coûts de cette opération.

La Ville a donc mis sa menace à exécution. Indisposée par l'initiative des pompiers d'afficher leur appui au Tricolore à l'aide de peinture appliquée sur les portes des casernes et sur les roues de certains véhicules mercredi, l'administration Tremblay-Zampino a mandaté une firme pour nettoyer les logos, les slogans et les œuvres des sapeurs. En fin de journée hier, la Ville ignorait toujours combien allait coûter cette opération.

«On trouve ça dommage que le maire ne fasse pas la part des choses», a déploré hier Laurent Arel, relationniste à l'Association des pompiers de Montréal. «On a l'impression qu'il y a un manque de discernement de la part de l'administration municipale dans cette affaire.»

M. Arel soutient que son association a reçu de nombreux messages d'appui et d'encouragement de la part de citoyens, provenant non seulement de Montréal et de l'ensemble du Québec mais également de l'Ontario. «L'Association des pompiers ne paiera pas la facture, à moins qu'un tribunal ne la reconnaisse coupable. Mais c'est peu

probable parce qu'il s'agit d'une initiative des pompiers de la caserne n° 5, initiative qui a ensuite été imitée par l'ensemble des pompiers», a affirmé M. Arel, faisant valoir que les gestes des pompiers n'ont ni affecté les services à la population ni menacé la sécurité des citoyens.

Juadi, le maire Gerald Tremblay avait fait savoir que son administration ne tolérerait pas que les pompiers masquent les fenêtres des casernes avec de la peinture, ce qui inspirait aux citoyens un «sentiment d'insécurité» inacceptable à ses yeux. La Ville considère qu'il s'agit de moyens de pression exercés par les syndiqués et non de gestes spontanés, comme le prétend l'Association des pompiers.

Rappelons que les négociations entre les pompiers et la Ville pour l'adoption d'une nouvelle convention collective ont échoué l'automne dernier. Les pompiers ont alors demandé l'intervention d'un arbitre pour régler leurs différends. Une première rencontre a eu lieu le 1^{er} avril dernier, mais il faudra probablement attendre deux ans pour qu'une décision soit rendue par l'arbitre.

Par ailleurs, le Service de police de la Ville de Montréal a fait savoir que certaines autos patrouille arboreront des fanions aux couleurs du Canadien en guise d'appui à l'équipe. Les fanions et les banderoles sont d'ailleurs les moyens que l'administration montréalaise suggérerait aux pompiers pour manifester leur ferveur à l'égard du Tricolore.

Le Devoir

La Galerie ART SÉLECT 2007
Importateur de mobilier exclusif de France



Salle à manger 6 mcx en merisier massif, soit :

table ronde (avec deux allonges ceinturées), buffet 2 portes et 4 chaises :
10450.00\$ pour 7.300.00\$ ensemble aussi disponible en commande.

- Bénéficiez d'un rabais de 30 % sur toute la marchandise exposée
- Cet offre débutera le 15 avril jusqu'au 31 Mai
- Les taxes vous sont offertes sur toutes nouvelles commandes.

T 514.273.7088 www.artselect.ca

SOLDE PRINTANNIER



La Galerie ART SÉLECT 2007
Importateur de mobilier exclusif de France
6300, Avenue du Parc, bureau 518
Montréal (Québec) H2V 4H8, CANADA

**Vous avez des droits
nous pouvons vous aider**

Yves Ménard
A V O C A T

Vieux-Montréal

514.861.0469

LES ACTUALITÉS

La vaccination contre le VPH commencera en 4^e année

LIA LÉVESQUE

Québec a fait connaître hier les modalités du programme de vaccination des jeunes filles contre le virus du papillome humain, qui peut causer le cancer du col de l'utérus.

Les jeunes filles seront vaccinées dès la 4^e année du primaire, ainsi qu'en 3^e année du secondaire, dans le milieu scolaire, et ce à compter de la rentrée scolaire de septembre prochain.

Le ministère profitera du programme de vaccination contre l'hépatite déjà prévu pour ajouter ce vaccin contre le virus qu'on appelle plus communément le VPH.

Entre la 4^e année du primaire et la 3^e année du secondaire, les jeunes filles seront vaccinées gratuitement si elles sont jugées à risque.

Les autorités médicales considèrent que c'est entre neuf et onze ans que les jeunes filles ont «la meilleure réponse immunitaire, la meilleure production d'anticorps», a expliqué le Dr Alain Poirier, directeur national de la santé publique du Québec. Et il est préférable de les vacciner avant qu'elles commencent à être actives sexuellement.

Le calendrier de vaccination prévoit trois doses dans un délai de six mois. «En espaçant les doses, on permet d'avoir de meilleures réponses et une protection de plus longue durée», a expliqué le Dr Philippe de Wals, président du comité d'immunisation de l'Institut national de santé publique du Québec.

L'autorisation des parents sera requise pour les jeunes filles de moins de 14 ans, comme c'est le cas pour les autres vaccins. Ceux-ci recevront donc un formulaire qu'ils devront signer.

Le virus du papillome humain peut causer le cancer du col de l'utérus, ainsi que des verrues anales et génitales. Il se transmet pendant des relations sexuelles, même des relations sans pénétration.

Chaque année au Québec, 325 femmes apprennent qu'elles ont un cancer du col de l'utérus et 80 en meurent.

Le Dr Poirier prend soin de préciser que la vaccination contre le virus du papillome humain ne remplace pas le dépistage du cancer du col de l'utérus. «Est-ce que ça remplace le dépistage? La réponse est non, non, non et non. Le dépistage doit continuer. Ça ne protège pas, ce vaccin, contre tous les cancers causés par le VPH.»

Les autorités estiment que le vaccin permettra de prévenir 70 % des

cancers du col de l'utérus, sans compter le nombre de verrues génitales et anales qui seront évitées.

Entre 70 et 80 % des gens seront infectés par ce virus au cours de leur vie. La plupart des personnes l'éliminent spontanément de leur corps.

Cette campagne de vaccination coûtera aux autorités au moins 50 millions de dollars cette année, dont 40 millions uniquement pour l'achat du vaccin. D'autres provinces ont emboîté le pas, de même que les États-Unis.

Réaction

La présidente de l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec, la Dr^o Diane Francœur, a accueilli «avec enthousiasme» la nouvelle.

«Tous les jours on voit les conséquences des infections du virus du papillome humain. Pour nous, ce vaccin tombe directement du ciel», s'est-elle exclamée.

«Le cancer du col est extrêmement mutilant. Quand les symptômes arrivent, souvent le cancer a déjà envahi l'intestin, la vessie. Il faut qu'on fasse des chirurgies qui sont extrêmement mutilantes pour la femme, où on va enlever un bout de vessie, un bout d'intestin [...]. Alors, si on me propose une option pour diminuer l'incidence de cette maladie, c'est certain que je vote pour», a lancé la Dr^o Francœur.

La Presse canadienne

Marois veut bien débattre de tarification

Rapport Montmarquette

ROLLANDE PARENT

La chef péquiste Pauline Marois est disposée à discuter du rapport tout chaud proposant que les tarifs pour les services publics reflètent les coûts réels engagés.

Elle refuse toutefois d'ores et déjà l'instauration d'un automatisme qui empêcherait les décideurs politiques d'échapper à la stricte règle comptable pour favoriser des visées sociales.

«Je trouve intéressant ce qui est proposé. Je crois qu'on doit faire le débat», a déclaré Mme Marois, qui était de passage dans la circonscription de Bourget hier pour soutenir Maka Kotto, le candidat de son parti à l'élection partielle du 12 mai.

«On peut avoir comme gouvernement des intentions particulières qui font en sorte que les tarifs peuvent être très bas et ne pas couvrir les coûts parce qu'il y a d'autres objectifs que l'on veut poursuivre», a toutefois ajouté Mme Marois.

En guise d'illustration, elle s'est référée aux centres de la petite enfance. «Nous avons fixé les tarifs bas en sachant qu'il y avait d'autres objectifs. Je crois qu'il faut garder cette possibilité pour un gouvernement», a-t-elle soutenu.

Dans un rapport commandé par la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, et rendu public jeudi, l'économiste Claude Montmarquette, l'ancien ministre péquiste Joseph Facal et la consultante Lise Lachapelle ont proposé l'abandon des bas tarifs pour les services publics, tels que l'électricité, l'éducation universitaire et



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pauline Marois a fait campagne dans la circonscription de Bourget, hier, où l'ancien bloquiste Maka Kotto tente de se faire élire sous la bannière péquiste.

les garderies, entre autres.

Ils ont prôné la mise en place d'une politique-cadre prévoyant que les tarifs couvrent dorénavant les coûts pour les produire, quitte à soutenir financièrement les plus démunis.

Mme Marois a profité de l'occasion pour dénoncer l'accueil qu'a réservé la ministre des Fi-

nances aux propositions qui lui étaient faites.

«Je suis estomaquée de voir que la première chose qu'a faite la ministre des Finances, qui a commandé le rapport, a été de le tableter. Elle n'a pas voulu prendre position. Elle le commande, elle sait à quoi s'attendre parce qu'elle sait qui elle a nommé. Le jour où il est

déposé, elle n'a plus rien à dire, sauf de se tourner vers nous», a souligné Mme Marois.

La chef péquiste souhaite entendre Mme Jérôme-Forget se mouiller. «Qu'est-ce qu'elle a à dire, elle, sur ce qui est proposé», a-t-elle demandé.

La Presse canadienne

Un sommet sur le vieillissement en septembre

Un sommet mondial sur le vieillissement de la population aura lieu à Montréal, du 4 au 7 septembre prochain.

Les coprésidents de cette 9^e Conférence mondiale sur le vieillissement, Claude Béland et Irene Hoskins, ont lancé l'invitation, hier à Montréal, à tous les intervenants qui œuvrent auprès des personnes âgées, à participer à l'événement.

Accompagnés de la ministre responsable des Aînés du Québec, Marguerite Blais, les coprésidents ont souligné que cette rencontre internationale permettra de faire le point sur les grands enjeux qui ont un impact sur le vieillissement des personnes et des sociétés.

Pour l'occasion, Montréal accueillera quelque 1500 participants en provenance d'une soixantaine de pays.

Elue présidente de la Fédération internationale du vieillissement en 2006, Irene Hoskins porte le flambeau des enjeux du vieillissement sur la scène mondiale, au sein de diverses organisations, depuis le début des années 80.

Selon elle, le vieillissement planétaire n'est pas un phénomène transitoire comme le fut le baby-boom dans les pays industrialisés des années 1950, mais bel et bien une tendance de fond qui modifiera en ce XXI^e siècle le paysage démographique de la planète.

Mme Hoskins précise que cette conférence sera l'occasion pour les chercheurs, les scientifiques, les cliniciens, les concepteurs de politiques et les gestionnaires de programmes de partager leur savoir, leur expertise et leurs pratiques dans les domaines liés au vieillissement; notamment celui de la santé.

La Presse canadienne

je VOTE

ÉLECTIONS PARTIELLES

dans les circonscriptions de Bourget et de Pointe-aux-Trembles
le 12 mai 2008

Contributions politiques

Les règles qui entourent le financement politique permettent de participer de façon transparente et équitable à la vie démocratique québécoise.

Qui peut contribuer ?

Seul un électeur ou une électrice peut verser des contributions.

Pour quel montant peut-on contribuer ?

La Loi électorale permet de contribuer pour un maximum de 3000\$ par année à chacun des partis ou candidats indépendants autorisés.

Une contribution peut donner lieu à un crédit d'impôt.

Pour en savoir davantage :

• Consultez notre site Web au www.electionsquebec.qc.ca.

• Écrivez-nous par courriel à info@electionsquebec.qc.ca.

• Communiquez avec notre Centre de renseignements en composant sans frais le **1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)**.

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais le 1 800 537-0644.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Parce qu'un vote, ça compte

Les politiciens qui font fi des prescriptions scientifiques commettent un crime intergénérationnel.

- David Suzuki
généticien

DOSSIER

Il faut éviter de sombrer dans le pessimisme

Line Beauchamp admet toutefois que nos démocraties pensent trop à court terme



ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Steven Guilbeault, un des écologistes les plus en vue au Québec (maintenant chez Equiterre), ressent un malaise lorsqu'on lui soumet les thèses d'un David Shearman ou d'un Hans Jonas. Il dit toutefois «comprendre le désespoir» des gens comme Shearman, qui militent depuis longtemps et en deviennent frustrés de voir que ça n'avance pas assez vite.

Il doute fort, du reste, que le défaut en cause soit celui de la démocratie. «C'est plutôt nos politiciens qui ont du mal à se projeter dans un avenir qui dépasse le prochain rendez-vous avec l'électorat.» À ses yeux, les entreprises ont un défaut similaire, et peut-être plus grave,

puisque leur horizon se limite souvent au prochain trimestre.

La ministre québécoise de l'Environnement, Line Beauchamp, dit comprendre qu'on reproche aux politiciens de ne penser qu'à court terme. Elle souligne que plusieurs citoyens lui ont souvent fait part de leur déception à cet égard. Mais avec la Loi sur le développement durable, «adoptée à l'unanimité», souligne-t-elle, de même que le Fonds vert, le «gouvernement a prouvé qu'il faisait des efforts». Le vocabulaire, même dans des domaines qui ne sont pas à caractère environnemental, tend à évoluer, selon elle. Elle donne l'exemple du Fonds des générations, une cagnotte visant à diminuer le poids de la dette québécoise.

Toutefois, s'habituer à penser à plus long terme commande «l'in-

vention» d'un nouveau droit pour les politiciens, croit Mme Beauchamp: celui du «droit à l'erreur». «Actuellement, on n'accepte pas qu'un politicien dise qu'il s'est trompé!» Or avoir une vue à long terme implique qu'il y aura nécessairement, à l'avenir, des «réajustements à une trajectoire donnée».

En blaguant, elle dit excuser ce qu'elle estime être une «erreur» de la part de David Suzuki: cette déclaration de février (voir texte ci-dessous) selon laquelle il faudrait emprisonner les politiciens qui ne «respectent pas les données scientifiques». La science elle-même évolue par essais et erreurs, souligne Mme Beauchamp. Il y a par exemple un débat sur l'effet exact des coupes dans la forêt boréale. Greenpeace soutient que ces coupes émettent environ 36 mil-

lions de tonnes de carbone. «Sur le phénomène des algues bleues, par exemple, la compréhension évolue constamment.» Souvent, donc, il faut plusieurs études avant de conclure définitivement. Remet-elle ainsi en question le consensus sur les changements climatiques? Non, triple non (elle insiste: c'est «indéniable!»). «Il demeure que la science évolue» et que des consensus peuvent évoluer, se raffiner.

Optimisme

Steven Guilbeault juge aussi que les choses progressent en matière d'environnement. «On a le seul gouvernement en Amérique du Nord qui a dit: "On va atteindre les objectifs de Kyoto." Pourquoi? Parce que la population est là. Elle est prête à ça.» Selon lui, on peut établir un parallèle avec la

prohibition de la cigarette, chose impensable il y a seulement 20 ans. À partir du moment où il y a eu un consensus assez fort à propos du lien entre la cigarette, les cancers et les problèmes de santé publique, certains ont arrêté de fumer et la démocratie s'est mise en branle. D'autres n'ont pas cessé tout de suite, mais «le consensus a permis au gouvernement, un peu partout [...], de mettre en place des réglementations beaucoup plus sévères pour encadrer ça».

Chez Greenpeace, Eric Darier (ancien collègue de M. Guilbeault) croit tout de même que la «démocratie libérale» a des problèmes bien à elle: certains «intérêts économiques bien organisés en lobbies» ont «kidnappé les mécanismes», soutient-il. Cela entraîne du cynisme au sein de la population, une

réduction de la participation citoyenne. Alors, l'autoritarisme? Non! C'est là une solution simpliste à des problèmes complexes. Au contraire, il faut plus de démocratie. «Selon moi, la voie démocratique, même si elle peut être plus frustrante et lente, doit demeurer afin de mobiliser le plus de monde possible autour des solutions aux changements climatiques. Ce sont les crises environnementales et le déficit démocratique qui risquent de nous conduire à des régimes autoritaires!» Comme l'a déjà dit l'ancien chef du Parti vert du Québec, Scott McKay (toujours candidat dans Bourget le 12 mai), il vaut mieux vivre dans «une démocratie vert pâle plutôt que dans une auto-cratie vert foncé».

Le Devoir

TENTATION

«Ce qui n'existe pas n'a pas de lobby, et ceux qui ne sont pas encore nés sont sans pouvoir.»

- Hans Jonas
philosophe

SUITE DE LA PAGE 1

autrement, soutient-il. Fondateur d'un groupe nommé Doctors for Environment, Shearman y va d'une métaphore médicale: «Disons que vous êtes un patient aux soins intensifs; souhaitez-vous que toutes les décisions qui vous concernent soient prises par un expert en médecine ou par une commission démocratique? La science nous dit ainsi que la Terre va bientôt entrer en soins intensifs, à moins qu'elle n'y soit déjà.»

Cette logique a conduit David Shearman, en janvier, à célébrer le décret d'un «gouvernement autoritaire», celui de la Chine, d'éliminer d'ici juin les sacs de plastique. «Contrastons cette décision rapide avec le caractère incertain des démocraties», dit-il. Aux yeux de Shearman, tout est clair: si on considère l'incapacité des démocraties à réduire leurs émissions au cours de la dernière décennie, «croyez-vous qu'elles seront capables et même qu'elles voudront» faire les efforts prescrits par le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC)? À toute personne qui répond par la positive, Shearman réplique: «Vous choisissez donc de faire fi du bilan d'incapacité de ces démocraties dans un vaste éventail de dossiers relevant de la gestion environnementale.» Les émissions dans les démocraties libérales ne cessent d'augmenter. Peu de pays respectent le protocole de Kyoto. Selon lui, il faut se rendre compte que «la liberté totale, c'est beau, mais ce n'est pas préférable à la vie». Pendant la guerre froide, la gauche américaine disait «better red than dead». Avec Shearman, c'est «better green...».

Bien sûr, la position extrême de ce médecin australien a fait les délices de ceux, sur les blogues libertariens, qui refusent, voire qui nient que les changements climatiques aient des causes humaines. «C'est ça: tuez la démocratie pour sauver la planète!», a lancé un journaliste blogueur du Herald Sun, un des journaux australiens les plus importants.

Reeves, Suzuki et le «crime intergénérationnel»

Si cette position qui propose d'en finir avec la démocratie est marginale aujourd'hui, l'impatience écologiste à l'endroit de la démocratie, elle, l'est beaucoup moins. Même ses voix les plus connues et les plus autorisées émettent des critiques de la démocratie libérale analogues à celles du médecin australien.

Dans son livre *Mal de terre* (Seuil, 2003), l'astrophysicien Hubert Reeves écrit que, comme disait Churchill, la démocratie est le «pire système à l'exception de tous les autres», «mais face aux problèmes contemporains, elle a le grave défaut d'être assignée à penser à court terme, c'est-à-dire à l'échelle des mandats électoraux». Reeves rappelle que l'ancien vice-président américain et icône de la lutte contre l'effet de serre, Al Gore, avait dit à Bill Clinton que «le minimum [d'actions, de dépenses, d'investissements] scientifique nécessaire pour combattre le réchauffement de la planète dépasse largement le maximum politiquement faisable pour ne pas perdre les prochaines élections». Clinton avait «reçu le message cinq sur cinq, et presque rien sur ce plan n'a été entrepris pendant son mandat».

Dans un discours prononcé à l'université McGill en février, David Suzuki, généticien et militant écologiste de grande renommée, a suggéré d'étudier des moyens juridiques pour faire emprisonner les politiciens qui persistent à ne pas tenir compte des données scientifiques comme celles du GIEC. Ces propos, rapportés par un média étudiant, ont suscité de violentes polémiques, surtout dans le Web. Suzuki lui-même s'est senti obligé de clarifier sa pensée dans une lettre ouverte le 19 février.

David Suzuki y affirme qu'avec la technologie, l'humanité s'est transformée en force géologique, ce qu'on sait depuis une vingtaine d'années, rappelle-t-il. Les scientifiques avaient pour la première fois tiré la sonnette d'alarme à propos des changements climatiques. En 1988, le père Bush, George H. W., s'était même fait élire en disant qu'il serait un «président environnemental», rappelle Suzuki. Or son bilan est quasi nul en la matière. Toujours en 1988, Suzuki raconte qu'il avait interviewé le ministre fédéral de l'Environnement d'alors, Lucien Bouchard. Le problème environnemental le plus pressant, selon lui? «Le réchauffement planétaire», selon l'expression d'alors. «Mais rien n'a été fait» sous Bouchard et à peu près rien depuis, déplore-t-il. Pourquoi? Sur le plan de la logique politique, agir en environnement «n'a aucun sens».

Ca revient à «dépenser énormément», à en subir le prix politique, puis à laisser «d'autres politiciens, dans 15 ans», recueillir les fruits. Par ailleurs, il fut un temps où les élus pouvaient plaider l'ignorance, mais aujourd'hui, insiste Suzuki, plusieurs choisissent de faire fi des prescriptions des scientifiques. Ils commettent ainsi une sorte de «crime intergénérationnel» pour lequel ils devraient payer d'une manière ou d'une autre, croit-il.

«Tyrannie bienveillante»

Aux premières années du débat sur l'écologie, dans les années 70, soit après les terribles prédictions du Club de Rome, plusieurs auteurs avaient déjà conclu que la démocratie n'arriverait jamais à relever ce défi. William Ophuls, citant Platon (comme Shearman d'ailleurs), plaçait pour la prise du pouvoir par des «écologistes rois». L'économiste Robert Hebroner avait aussi affirmé que l'ampleur de la crise commanderait une «centralisation du pouvoir» politique autour d'experts.

Le célèbre philosophe allemand Hans Jonas, père de la responsabilité, celui-là même qui a conçu le «principe de précaution» — notion sacrée au Sommet de la Terre à Rio en 1992, maintenant inscrite dans la Constitution française —, en était arrivé à une conclusion analogue à celle d'Ophuls et d'Hebroner. Le «gouvernement représentatif» obéit à des «principes» et à des «procédures» qui font en sorte que seuls les lobbies comptent. «Or l'avenir n'est représenté par aucun groupe», dit-il. «Ce qui n'existe pas n'a pas de lobby et ceux qui ne sont pas encore nés sont sans pouvoir», écrivait Jonas en 1979 dans *Le Principe responsabilité* (Cerf). C'est ici qu'on prend conscience, écrivait-il, des «avantages de l'autocratie», laquelle peut prendre des «décisions au sommet [...] sans consentement préalable de la base». Celle-ci est livrée à «l'intérêt individuel des sujets». Une telle «tyrannie» pourrait prendre les mesures «qu'exige l'avenir menaçant». Elle devrait «simplement être une tyrannie bienveillante, bien informée et animée par la juste compréhension des choses». Ce régime devrait-il être communiste ou capitaliste? Communiste, non seulement pour la «morale ascétique», l'exclusion du profit, mais

aussi parce que, sur le plan de la «technique du pouvoir», ce régime «paraît être plus capable de réaliser nos buts inconfortables que [...] le complexe capitaliste, démocratique et libéral».

Jonas notait, il faut le dire, que l'autocratie comportait au moins deux risques: celui de la «bureaucratie centralisatrice», qui peut commettre des erreurs, lesquelles peuvent avoir d'énormes conséquences en raison de cette même centralisation. Le bilan environnemental des pays communistes a été jugé plus que désastreux: pensons à l'assèchement de la mer d'Aral. De même, l'accident de Tchernobyl en 1986 et la tentative de Moscou de le dissimuler a assurément contribué aux vœux de transparence des Soviétiques, ce qui a d'ailleurs provoqué la chute du régime.

Optimisme

Lorsqu'on lui soumet ces réflexions de Hans Jonas, Hubert Reeves (qui était au Québec cette semaine pour le lancement de son autobiographie) nuance: «Moi, je n'ai pas dit que la démocratie ne pouvait pas arriver à régler la crise écologique. J'admets qu'elle ne semble pas faite pour ça. Mais elle doit s'adapter, elle doit se guérir de cette faiblesse.»

Il estime d'ailleurs que les choses sont en train de «s'améliorer considérablement». Il se dit «assez confiant depuis deux ou trois ans». Son exemple: le président français Nicolas Sarkozy qui, à ses dires, rompt avec une ancienne politique du court terme. Il instaure «des mesures impopulaires en sachant très bien que ça peut nuire considérablement à ses élections», comme la taxe sur le carbone. Les groupes écologistes ont en quelque sorte créé un «lobby de l'avenir» que les politiciens n'ont pas le choix d'écouter. Il mentionne le film d'Al Gore, *Une vérité qui dérange*, le Grenelle de l'environnement en France et le Pacte des générations, au Québec (auquel il a participé la semaine dernière).

Et l'idée de «tyrannie bienveillante»? «Même si, en principe, on a envie de dire aujourd'hui: "Il faut quelque chose qui oblige", cela peut être dangereux à la longue. Ici, encore une fois, le court terme peut être très bon... mais à long terme, ça risque d'être horrible.»

Le Devoir

«La liberté totale, c'est beau, mais ce n'est pas préférable à la vie.»

- David Shearman
médecin

DOSSIER

«[Il faut] une tyrannie bienveillante, bien informée et animée par la juste compréhension des choses»

— Hans Jonas
philosophe



ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Les écoterroristes: des impatients marginaux et anti-humanistes

Québec — Les propos du fondateur de la Sea Shepherd Society, Paul Watson, selon qui la vie des phoques aurait plus de valeur que celle des pêcheurs des îles de la Madeleine, ont braqué les projecteurs sur des marges relativement peu connues du mouvement vert. Ces franges sont constituées d'«impatientes» qui ne font pas que discuter de la possibilité, un jour, d'instaurer une société verte autoritaire ou démocratique mais qui optent pour l'action directe.

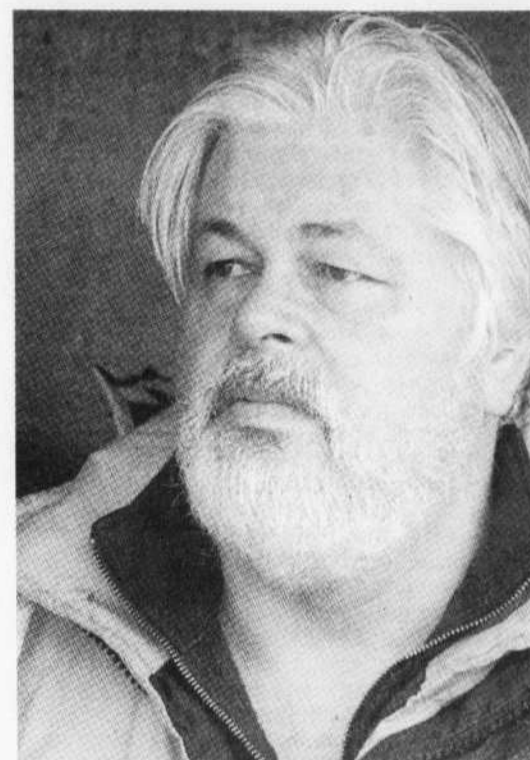
«La mort de quatre chasseurs est une tragédie, mais le massacre de centaines de milliers de bébés phoques est beaucoup plus grave», ont affirmé ceux qui tentent par tous les moyens d'enrayer la chasse aux phoques ou la pêche à la morue, notamment.

Il y a de ces impatients dans toutes les mouvances, «qu'elles soient nationalistes, indépendantistes, d'extrême gauche», dit l'écologiste Steven Guilbeault. Mais au sein du mouvement écologiste, «celle-ci est extrêmement marginale», insiste-t-il. En fait, nombreux sont ceux qui refusent de les qualifier d'écologistes et qui préfèrent le terme «animalistes» pour les désigner, à l'instar de notre collègue Louis-Gilles Francoeur. Le journaliste souligne qu'aucun groupe écologiste au Canada ne reconnaît la Sea Shepherd Society comme faisant partie du mouvement. «M. Watson se présente souvent comme un fondateur de Greenpeace. Il omet toujours de dire qu'il s'est fait montrer la porte», insiste M. Guilbeault.

Hubert Reeves n'hésite pas lui non plus à dénoncer Watson et à y voir les errements d'une écologie profonde (deep ecology). Il y a certes quelque chose à dire contre la cruauté envers les animaux dans les abattoirs ou dans la pratique de la chasse, mais cette façon d'intervenir est «ridicule» et totalement «improductive», à ses yeux.

D'autres groupes, comme l'Earth Liberation Front, font dans l'action directe verte. Début mars, trois grandes maisons ont été brûlées en banlieue de Seattle. Sur les lieux, les policiers ont trouvé une affiche disant que ces demeures n'étaient pas «vertes», contrairement à ce que le promoteur affirmait. Elle était signée par l'ELF.

Le philosophe américain de l'écologie sociale Murray Bookchin voyait dans ce type d'intervention une écologie «anti-humaniste» qui se trompait sur la cause de la crise environnementale. Il condamnait d'ailleurs les membres d'Earth First, spécialistes du monkey-wrenching, une forme de sabotage destinée à nuire aux industries forestières, notamment. Il leur repro-



ARCHIVES REUTERS

Paul Watson n'a pas la cote, non seulement chez les chasseurs de phoques, mais aussi chez les écologistes qui ne le considèrent pas comme un des leurs.

chait de lancer l'incroyable slogan «Down with human beings!» («À bas les êtres humains») lors de leurs rassemblements. Dans *Une société à refaire* (Ecosociété), Bookchin raconte avoir été insulté lors d'une exposition sur l'environnement, dans les années 80: au-dessus d'un grand miroir, on avait écrit: «Voilà la cause des problèmes environnementaux». Cette façon de montrer du doigt les êtres humains faisait l'impasse, selon lui, sur les causes sociales et politiques de ces mêmes problèmes.

Le Devoir

«Face aux problèmes contemporains, elle [la démocratie] a le grave défaut d'être assignée à penser à [...] l'échelle des mandats électoraux.»

— Hubert Reeves
astrophysicien

LA JOURNÉE DU LIVRE POLITIQUE AU QUÉBEC

LE 15 AVRIL 2008
À l'Assemblée nationale
du Québec

Découvrez une littérature vivante et actuelle. Des auteurs passionnants et des invités captivants seront à l'honneur au cours de cette journée où différents sujets en lien avec le livre politique et les 400 ans d'histoire de Québec seront abordés.

Programme de la Journée

- 13 h 45 Ouverture de l'exposition
Les trésors de la Bibliothèque
- 14 h Conférence de l'historien
et auteur Denis Vaugeois
Québec est-elle une capitale?
- 15 h Table ronde: *Québec,
capitale impériale, coloniale,
provinciale et nationale*
- 16 h 45 Remise de prix littéraires

Bibliothèque
de l'Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Accès par la porte 30

3 MAGASINS À LIQUIDER MEUBLES HAUT DE GAMME

Décor Bora Bora inc. - In Style Living ltée - Meubles Global
Druker & associés inc. Groupe Thibault Jean Fortin & associés
syndic Van Houtte & associés ltée syndic syndic inc.

1 SEUL ENDROIT !
2635, rue Bélanger Est à Montréal • 514-725-5550

DU JAMAIS VU ! faillite de meubles

Pour un temps limité
Tout doit être vendu !
PAYÉ ET EMPORTER

Interac • Visa • MasterCard • Comptant
CUIR - CHAMBRE - SALON - CUISINE - MATELAS

VENTE DIRIGÉE PAR:
EMPRENTEURS
UNIVERSEL.com
AUCTIONEERS.com

Lundi au Mercredi : 10 h - 18 h
Jeudi et Vendredi : 10 h - 21 h
Samedi : 10 h à 17 h
Dimanche : 12 h à 17 h

Des idées à votre portée!

Journée du livre politique au Québec

418 643-4032
WWW.ASSNAT.QC.CA

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
Place aux citoyens

LE MONDE

Procès à Guantánamo

Le crime reproché à Omar Khadr attribuable à un «tir ami»?

Meurtre d'un lieutenant de Sadr

HERVÉ BAR

Bagdad — L'un des principaux leaders du mouvement radical chiite de Moqtada al-Sadr a été assassiné hier à Najaf (centre-sud), risquant de relancer les violences entre militaires américains, alliés aux forces gouvernementales irakiennes et miliciens sadristes.

Riyad al-Nouri, qui dirigeait la répression à Najaf, a été tué dans la ville sainte chiite (160 km au sud de Bagdad), a été tué en rentrant à son domicile après la prière par des assaillants qui ont pris la fuite. M. al-Nouri était l'un des hauts dirigeants du mouvement sadriste à l'échelle nationale et avait des liens familiaux avec Moqtada al-Sadr, qui a demandé personnellement une enquête du gouvernement irakien. «Les forces d'occupation et ceux qui travaillent avec elles sont responsables de cet assassinat», a accusé un porte-parole du mouvement, appelant les partisans sadristes à «la retenue».

Le premier ministre, Nouri al-Maliki, a de son côté condamné cet «assassinat brutal [...], tentative pour déstabiliser le gouvernement de Najaf», ordonnant l'ouverture d'une enquête. Un couvre-feu total a été imposé jusqu'à nouvel ordre sur la ville sainte.

Cet assassinat survient dans un contexte de vive tension entre le mouvement Sadr et le gouvernement de Maliki, qui tente d'imposer par la force le démantèlement de l'armée du Mahdi, la milice de Moqtada al-Sadr. Les forces de sécurité irakiennes, appuyées par les troupes américaines, avaient mené du 25 au 30 mars une vaste offensive à Bagdad, à Bassora (sud) et dans plusieurs villes du Sud chiite contre, selon le gouvernement, des éléments «criminels» de l'armée du Mahdi.

Après une semaine de calme relatif, ces affrontements ont repris le 6 avril à Sadr City, quartier populaire chiite dans le nord-est de la capitale. Au moins 75 personnes ont été tuées en une semaine, dont près du tiers par des tirs de tireurs embusqués, selon une source médicale. Sadr City est également la cible quotidienne de frappes aériennes américaines, menées par des hélicoptères, des drones ou des avions de chasse à haute altitude.

Entre jeudi et hier, 12 «criminels» ont été tués à Bagdad et à Bassora, selon le commandement américain. Un calme précaire régnait hier à Sadr City, où seules quelques rafales d'armes automatiques étaient entendues par intermittence sur la ligne de front.

Agence France-Presse

EN BREF

Bush maintient le flou

Crawford — Le président George W. Bush a refusé hier de se prononcer sur la possibilité qu'il y ait moins de 100 000 soldats américains en Irak ou que les effectifs soient toujours supérieurs à ce qu'ils étaient deux ans plus tôt quand il quittera la Maison-Blanche en 2009. Il y a actuellement environ 158 000 soldats américains en Irak. Le contingent devrait diminuer à 140 000 fin juillet. Au-delà, c'est le flou. M. Bush a annoncé jeudi un gel de la diminution des effectifs après juillet et une réévaluation des besoins. — AFP

BEN FOX

Guantánamo — La mort en Afghanistan du sergent américain Christopher Speer aurait pu être causée par ses frères d'armes, et non par le Canadien Omar Khadr, selon de nouveaux témoignages entendus à Guantánamo.

Selon l'avocat d'Omar Khadr, William Kuebler, des propos de soldats américains laissent croire que quelqu'un d'autre que le Canadien aurait pu lancer la grenade qui a tué le sergent Speer. Ces soldats américains, interrogés par M^r Kuebler, se sont souvenus avoir lancé des grenades au moment précis où aurait été tué le sergent en juillet 2002.

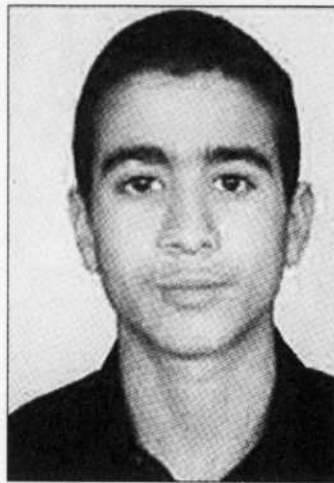
M^r Kuebler a précisé aux journalistes que ces témoins ont affirmé avoir lancé des grenades dans l'immeuble en ruine où se trouvait la victime. L'avocat de Khadr avait

déjà noté des incohérences dans les récits des événements. La poursuite argue qu'il est naturel que les soldats aient des souvenirs incomplets de ce qui s'est passé.

Le gouvernement américain se dit persuadé que Khadr a lancé la grenade qui a tué le sergent Speer. Le Canadien, qui avait 15 ans au moment de son arrestation en Afghanistan, fait face à la prison à perpétuité s'il est reconnu coupable des chefs de meurtre, de complot et de soutien au terrorisme.

Le procureur en chef de la prison de Guantánamo, le colonel Lawrence Morris, a refusé de discuter en détail de l'hypothèse de la défense, mais il a affirmé qu'elle serait sûrement «jugée sans fondement en cour».

M^r Kuebler a mentionné brièvement l'hypothèse du «tir ami» au cours d'une audience préliminaire au procès, puis est entré dans les



Omar Khadr

détails en conférence de presse. «Nous ne saurons jamais exactement ce qui s'est passé dans cet immeuble, mais ce que nous avons en

main est une autre possibilité», a affirmé l'avocat.

Le procureur Jeffrey Groharing a pressé le juge de fixer une date pour le procès militaire de Khadr, soulignant la nécessité que justice soit faite pour la veuve et les enfants du sergent Speer. «Il y a de véritables victimes dans cette affaire et l'accusé n'en fait pas partie», a dit M. Groharing à la cour. Tabitha Speer élève deux enfants sans son mari à cause des gestes commis par l'accusé.

L'avocat de Khadr a soutenu qu'une «grave injustice» serait commise si son client était condamné à la prison à vie. «Notre sympathie va à Mme Speer, mais Omar Khadr était un garçon de 15 ans qui, s'il a fait ce dont on l'accuse, se défendait simplement dans un combat contre les forces américaines», a déclaré M^r Kuebler.

Associated Press

L'équipage du Ponant est libéré

PHILIPPE ALFROY

Paris — Les trente membres de l'équipage du Ponant, dont 22 Français, ont été libérés hier, sains et saufs, une semaine après le détournement de ce voilier de luxe au large de la Somalie, et six des pirates qui les retenaient ont été arrêtés à l'issue d'un coup de main de l'armée française.

Une rançon, sans aucun «argent public», a été versée, dont une partie a été récupérée. Selon une source proche du dossier, elle serait «d'environ deux millions de dollars».

Le navire et l'équipage du Ponant étaient hier soir en cours d'acheminement vers la base française de Djibouti. D'après le récit du chef d'état-major des armées, le général Jean-Louis Georgelin, l'équipage du Ponant a été relâché hier matin à l'issue d'une «négociation» et d'un «protocole d'accord» conclu entre l'armateur du voilier, la compagnie française CMA CGM et les preneurs d'otages.

Sitôt les otages en sécurité, l'armée française a déclenché, avec l'accord des autorités somaliennes, une poursuite qui lui a permis d'intercepter six hélicoptères à bord duquel se trouvaient un véhicule et six pirates, qui ont été arrêtés.

L'opération, conduite par des commandos de marine transportés à bord de quatre hélicoptères, a été menée à une dizaine de kilomètres à l'ouest de la localité de Garaad, au sud de la région autonome autoproclamée du Puntland, où le Ponant mouillait depuis dimanche.

«Nous avons pu pister les pirates et ceci nous a permis par une action hélicoptère d'intercepter la moitié de ce commando», a déclaré le général Georgelin devant la presse. «Nous avons fait des tirs d'intimidation et de sommation pour les forcer à abandonner leurs véhicules et à se rendre. Il n'y a pas eu de tir directement sur ces pirates», a-t-il assuré. Les pirates sont, «dans l'état actuel de nos informations, des pêcheurs somaliens», a ajouté le général.

Interrogé par la presse, le général Georgelin a reconnu à mots couverts que l'armateur avait versé une rançon pour permettre la libération de son équipage, composé des 22 Français, de six Philippins, d'une Ukrainienne et d'un Camerounais.

Agence France-Presse

L'«exode silencieux» des Cubains continue

PATRICK LESCOT

La Havane — Sous Fidel comme sous Raúl Castro, changements en vue ou pas, les Cubains sont de plus en plus nombreux à prendre le chemin de l'exil. Également ou non, et d'abord vers les États-Unis, ennemi juré du régime.

En 2008 s'annonce comme une nouvelle année-record pour le nombre de départs: déjà, pour le seul premier semestre de l'année fiscale américaine qui commence le 1^{er} octobre, ils ont été près de 3000, soit 21 % de plus que l'an dernier, à prendre la mer pour la dangereuse traversée de détroit de Floride, selon les chiffres révélés jeudi par la Section des intérêts américains (SINA) à La Havane.

A ces illégaux, il faut ajouter les 20 000 visas accordés chaque année par la SINA aux candidats à l'exil dans le cadre des accords migratoires Cuba-États-Unis, et une dizaine de milliers qui se présentent sans visa aux autorités américaines à la frontière mexicaine.

En tout, ce sont ainsi quelque 35 000 Cubains qui partiront l'île communiste pour les États-Unis, auxquels s'ajoutent ceux qui choisissent l'Europe ou l'Amérique latine, où les chiffres, très inférieurs, ne sont pas disponibles.

Loin d'avoir ralenti ce qui est souvent décrit comme un «exode silencieux», les changements survenus dans l'île communiste avec la succession de voiliers de Fidel et Raúl Castro et les quelques mesures prises depuis en faveur de la consommation ont coïncidé avec une accélération des départs.

Favorisés par les conditions climatiques, les départs illégaux par la mer ont doublé entre février et mars, passant de 219 à 412, selon le détail des chiffres officiels américains.

La majorité des Cubains interceptés dans le détroit de Floride par les gardes-côtes américains sont âgés de 18 à 35 ans, selon les statistiques américaines.

Agence France-Presse

Élections générales en Italie

Silvio Berlusconi ferait son retour, mais sans majorité assurée

KATIA DOLMADJIAN

Rome — Les législatives italiennes de dimanche et lundi ont de fortes chances de consacrer le retour au pouvoir de Silvio Berlusconi, mais ses attaques répétées contre son adversaire Walter Veltroni risquent cependant d'être insuffisantes pour lui assurer une majorité confortable.

Hier soir, les deux hommes devaient conclure à la télévision leur campagne électorale, avant le «silence médiatique» obligatoire pour les candidats jusqu'à lundi 13h, heure de fermeture des bureaux de vote.

Walter Veltroni est un «menteur professionnel» qui a «fait une campagne de mensonges» et le Parti démocrate (PD) «n'est que l'ultime meurtre du Parti communiste italien», a martelé Silvio Berlusconi, leader du Parti du peuple de la liberté

(PDL), lors de son ultime meeting jeudi soir au Colisée de Rome.

Silvio Berlusconi n'a pas montré qu'il «avait le sens de l'État», a répondu hier matin Walter Veltroni, sur la chaîne d'informations en continu de la Rai.

Les violentes attaques portées par Silvio Berlusconi contre son adversaire, qui a refusé de répondre systématiquement, ont marqué une fin de campagne électorale considérée comme la plus ennuyeuse depuis des années et au cours de laquelle les thèmes de fond, économiques et sociaux, n'ont pratiquement pas été évoqués.

Et si les derniers sondages autorisés à paraître il y a quinze jours lui accordaient une avance de plusieurs points, Silvio Berlusconi n'a cessé d'appeler au «vote utile» qui lui permettrait d'obtenir une majorité confortable au Sénat, la

Chambre qui cristallise toutes les incertitudes.

Contrairement à la Chambre des députés, la loi électorale octroie pour le Sénat une prime au vainqueur assignée sur une base régionale et non pas nationale.

Régions clés

Les deux grands partis (PD et PDL) risquent, dans une poignée de régions clés, d'être privés de cette prime au profit de leur adversaire si les plus petites formations font un bon score.

«La campagne électorale se termine aujourd'hui avec le spectre toujours plus encombrant d'un résultat qui n'est pas prévu en politique: le «pareggio», soit le match nul entre les deux candidats, soulignait hier l'éditorialiste dans La Stampa.

«Lundi, si les sondages se vérifient, Berlusconi pourra compter sur

une majorité solide à la Chambre des députés, mais une majorité incertaine, voire peut-être carrément inexistante, au Sénat», écrit de son côté La Repubblica.

S'il gagne, Silvio Berlusconi se retrouvera pour la troisième fois à la tête d'un pays cette fois bien mal en point économiquement: outre une croissance ralentie, il aura à faire face à une série de problèmes à résoudre d'urgence, en premier lieu la crise des déchets à Naples et la vente d'Alitalia.

«Je n'aime pas l'expression et le concept de «vote utile». Mais le Parti démocrate est peut-être la dernière chance de ne pas offrir pour de bon l'Italie à l'extrémisme de Berlusconi et Bossi», le leader de la Ligue du nord (populiste), estimait hier le cinéaste Nanni Moretti sur le site Internet de la revue Micromega.

Agence France-Presse

La flamme olympique traverse Buenos Aires sans accroc

Buenos Aires — La flamme olympique, dont le passage a provoqué ailleurs de virulentes manifestations antichinoises, a traversé Buenos Aires sous bonne escorte hier, sans même être atteinte par quelques ballons d'eau.

Le relais qui s'est déroulé sans blocage dans les rues et sur les quais de la capitale argentine contrastait avec les débordements observés à Londres et à San Francisco, où des militants s'en étaient pris à la flamme que les organisateurs avaient dû éteindre ou mettre à l'abri.

La flamme, qui effectue un tour du monde en prévision des Jeux olympiques de Pékin en août, a été la cible de mouvements de protestation visant la politique de la Chine,

en particulier la répression qui s'est abattue le mois dernier sur le Tibet.

A Buenos Aires, la plus grande foule s'est formée pour voir la torche passer devant l'obélisque monumental de la ville. Les enthousiastes qui prenaient des photos avec des téléphones portables dépassaient en nombre les militants antichinois. «Nous sommes vraiment heureux d'y être arrivés», a confié à Reuters Gabriel Sabatini, secrétaire adjoint aux sports de la ville, alors que le relais s'achevait.

La police s'est appliquée à séparer de petits groupes de manifestants pro et antichinois devant le palais présidentiel et en d'autres points de l'itinéraire de 13,8 km suivi par la flamme.

Carlos Espinosa, médaillé olympique en voile et premier des 80 porteurs, s'était élancé à 14h36 tandis que des manifestants de tendances opposées se rassemblaient devant le palais présidentiel et dans un parc du centre-ville. Les forces de l'ordre sont intervenues rapidement pour les contenir.

Des gardes chinois vêtus de bleu ont couru en formation serrée autour de chaque porteur de la flamme, entourés par des véhicules tout terrain de la police eux-mêmes appuyés par un convoi de motards.

«Bien entendu, nous ne pouvons pas ignorer contre quoi manifestent ces gens. C'est une question à laquelle il faut faire face, mais nous ne pouvons pas la laisser noyer ce rassemblement qui concerne le sport», a dé-

claré la joueuse de tennis Gabriela Sabatini avant de se voir remettre la flamme pour le dernier tronçon du relais de Buenos Aires. Certains militants argentins avaient promis des «actions-surprises», mais en excluant tout recours à la violence. Quelque 1500 gardes-côtes, 1200 policiers et 3000 employés des services municipaux étaient mobilisés sur le parcours de la flamme.

Après Buenos Aires, la flamme est attendue ce week-end en Tanzanie, son unique étape africaine, où la Kenyane Wangari Maathai, lauréate du prix Nobel de la paix 2004, a renoncé à la porter pour protester contre les violations des droits de l'homme au Tibet.

Reuters

LES NOUVELLES COLLECTIONS PRINTEMPS / ÉTÉ 2008 SONT ARRIVÉES!

SHIRT PASSION
CONVERSE
RAMOSPORT
KALI ORÉA
NORMA KAMALI
TOMBOLINI
OUI
BANDOLERA
VERTIGO
YUKA

THIERRY MUGLER
REPORTER
NAVIGARE
TORRAS
TARENTINO
TOMBOLINI
CANTARELLI SARTORIA
FABIO INGHIRAMI
ETC.

doice
doice
Diana

doice
doice
UOMO

277, av. Laurier O.
514-270-6154

Centre de
Commerce Mondial
413, St-Jacques O.
514-844-9125

Centre de
Commerce Mondial
383, St-Jacques O.
514-281-7999

5107, av. du Parc
(angle Laurier)
514-277-7558

LE MONDE

La tension monte au Zimbabwe à la veille d'un sommet régional

EN BREF

Six morts à la suite d'une incursion à Gaza

Boureij — Six Palestiniens, dont un enfant de dix ans, ont été tués hier dans une incursion de l'armée israélienne à Gaza, où des combats opposaient soldats et activistes armés. Cette incursion survient après les menaces des dirigeants israéliens de frapper le mouvement islamiste Hamas, maître de la bande de Gaza, qu'ils ont tenu responsable de l'attaque meurtrière mercredi contre le terminal de Nahal Oz à la frontière entre le territoire palestinien et Israël. À l'aube, des soldats ont pénétré à bord de chars dans la bande de Gaza, aux abords de la localité de Boureij. Les chars et des bulldozers de l'armée ont été pris sous les tirs nourris des combattants de plusieurs groupes armés, qui ont fait usage de roquettes antichar et d'obus de mortier, ont indiqué des sources de sécurité. — AFP

Incident naval?

Washington — Les États-Unis ont rapporté hier un nouvel incident naval entre un navire de l'US Navy et de petites vedettes dans le Golfe, identifiées comme iraniennes par CNN, dans un contexte de tension accrue entre Washington et Téhéran au sujet de l'Irak. Selon la chaîne de télévision américaine CNN, qui a la première fois été de l'incident, cet affrontement est survenu jeudi soir et il s'agissait de «vedettes iraniennes», dont l'une s'est approchée à moins de 200 mètres de l'USS Typhoon. L'Iran a démenti que des vedettes de sa flotte aient été impliquées dans un «affrontement» avec un navire de l'US Navy, selon une source au sein des Gardiens de la révolution, citée par une télévision iranienne. Un incident naval avait déjà opposé les marines américaine et iranienne en début d'année, selon Washington. — AFP

Attentat à Kigali

Kigali — Un policier de faction devant le musée du génocide rwandais à Gisozi a été tué hier par l'explosion d'une grenade lancée par un assaillant non identifié. Selon la police, un second policier a été grièvement blessé lors de l'attentat sur ce site mémorial où reposent les restes de quelque 250 000 Rwandais massacrés à Kigali et aux abords de la capitale au printemps 1994. «Un individu est entré dans le musée et a lancé une grenade sur les policiers en faction. L'un d'eux a été tué sur le coup, a précisé Marcel Higiro, porte-parole de la police. Il doit s'agir de l'un de ces extrémistes qui continuent de nourrir une idéologie génocidaire». L'attentat survient alors que le Pays des mille collines marque le coup d'envoi, il y a 14 ans, du massacre de quelque 800 000 Tutsis et modérés hutus par des milices extrémistes hutues. — Reuters

Incendie dans un local de campagne de Hillary Clinton

Washington — Un local de campagne de Hillary Clinton, candidate à l'investiture démocrate pour la présidentielle de novembre, a été détruit à Terre Haute, dans l'Indiana, dans un incendie, pendant la nuit de jeudi à hier, a-t-on appris auprès des pompiers de cette localité. Aucune victime n'est à déplorer et la police a ouvert une enquête pour déterminer l'origine du sinistre. Deux femmes se trouvaient dans le local quand le feu s'est déclenché mais elles ont pu sortir sans dommage. Une primaire pour départager les candidats démocrates doit se dérouler le 6 mai dans l'Indiana. Mme Clinton se trouvait hier en Pennsylvanie, où une primaire est prévue le 22 avril. — AFP

Pékin «indigné» par le Congrès

Pékin — Les autorités chinoises se sont déclarées hier indignées par une résolution adoptée par la Chambre américaine des représentants, appelant Pékin à mettre fin à la répression au Tibet et à engager le dialogue avec le dalaï-lama, chef spirituel des Tibétains, qui vit en exil en Inde. La Chambre des représentants a adopté mercredi une résolution demandant à la Chine de mener un «véritable dialogue» avec le dalaï-lama et de «mettre fin à la répression contre les manifestants non violents tibétains, ainsi qu'à la poursuite de la répression culturelle, religieuse, économique et linguistique au Tibet». — Reuters

FANUEL JONGWE

Harare — L'interdiction hier par la police de tout rassemblement politique à Harare et l'appel de l'opposition à une grève générale ont provoqué une brusque montée de la tension à la veille d'un sommet régional extraordinaire consacré à la crise zimbabwéenne.

Le président Robert Mugabe, attendu à Lusaka aujourd'hui, ne se rendra finalement pas à la réunion de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) mais sera représenté par quatre ministres, a rapporté la radio d'État zimbabwéenne.

Son rival du Mouvement pour le changement démocratique (MDC), Morgan Tsvangirai, est en revanche attendu à ce sommet.

Les dirigeants régionaux doivent se pencher sur la situation au Zimbabwe où, 13 jours après les élections générales, les résultats de la présidentielle ne sont toujours pas connus.

Augmentant la pression, Morgan Tsvangirai a appelé hier Robert Mugabe à se retirer et les dirigeants de la SADC à profiter de leur sommet pour «faire en sorte que la démocratie prévale au Zimbabwe».

Mais à Harare, l'appareil d'État a resserré l'étau. Hier, la police a interdit les rassemblements politiques dans la ville.

«Les rassemblements n'ont aucune raison d'être puisque nous avons eu des élections», a déclaré



Préparatifs de la conférence à Lusaka, en Zambie.

le porte-parole de la police, Wayne Bvudzijena.

Simultanément, des tracts de l'opposition appelant à la grève générale étaient distribués dans les rues de Harare, a constaté un correspondant de l'AFP.

«À partir de mardi, restons chez nous tant que les résultats de la présidentielle n'ont pas été publiés», demande le tract signé du MDC. «Nous appelons les transporteurs,

les ouvriers, les vendeurs et tout un chacun à rester chez soi. Le pouvoir est entre nos mains!»

Le MDC, qui a remporté les élections législatives du 29 mars, revendique la victoire au premier tour du scrutin présidentiel qui se tenait le même jour. Pour sa part, la ZANU-PF, parti de M. Mugabe, au pouvoir depuis 1980, estime un second tour nécessaire, une option exclue par le MDC.

La justice zimbabwéenne doit se prononcer lundi sur la publication immédiate des résultats réclamée par l'opposition. Mais en attendant, la situation se détériore.

Les organisations internationales Amnesty International et Human Rights Watch ont dénoncé «des violences politiques» et «la menace grandissante d'un désastre dans le domaine des droits de la personne».

Le MDC accuse le pouvoir de mener une campagne de répression et d'intimidations à travers le pays depuis le scrutin du 29 mars.

Avocat arrêté

Dernière illustration en date de cette campagne, selon le MDC, l'arrestation jeudi de l'avocat de M. Tsvangirai, Innocent Chagonda, qui était toujours en détention hier.

En retour, la police a ensuite accusé le MDC de «chercher la bagarre» et d'avoir «déployé 350 jeunes dans des bases arrière dans tout le pays pour diffuser la violence».

C'est dans ce contexte que s'ouvre aujourd'hui le sommet de la SADC.

«N'en attendez pas trop de ce sommet. Le fait que les chefs d'État se réunissent signifie que la pression est mise sur Mugabe afin de trouver une solution à la crise. Mais ils se sont montrés timides par le passé», a déclaré à l'AFP Neo Simuntiyi, analyste de l'Université de la Zambie.

Au nom de la solidarité régionale, les dirigeants africains ont toujours évité de condamner publiquement Mugabe, en dépit du marasme économique et des violations des droits de la personne.

Médiateur de la SADC dans la crise zimbabwéenne, le président sud-africain Thabo Mbeki, qui a rencontré Morgan Tsvangirai jeudi soir à Pretoria, est très attendu à Lusaka, même s'il s'est toujours fait le champion d'une «diplomatie discrète» envers Mugabe.

Agence France-Presse

DÉMÉNAGEZ SANS TRACAS AVEC VIDÉOTRON



APPELZ DÈS MAINTENANT POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS, ET ON S'OCCUPE DE TOUT !

FORFAIT TRIO

À partir de

59⁹⁵ \$

/mois*

1 MOIS GRATUIT À L'AJOUT D'UN AUTRE PRODUIT**
INSTALLATION GRATUITE***
PAS DE FRAIS CACHÉS



ILLICO TÉLÉ NUMÉRIQUE

Le plus grand choix de chaînes HD francophones



INTERNET

Un choix de 6 vitesses allant de 600 Kbit/s à 50 Mbit/s



TÉLÉPHONIE PAR CÂBLE

Interurbains gratuits et illimités entre abonnés à la téléphonie résidentielle de Vidéotron



AJOUTEZ LE SANS-FIL

Changez pour Vidéotron tout en conservant votre numéro de sans-fil !

Simplifiez-vous la vie!

- Une seule facture mensuelle
- Un seul numéro pour nous joindre
- Une seule visite de notre technicien

videotron.com/demenagement 514 281-1711 1 88-VIDEOTRON

LE POUVOIR INFINI DU CÂBLE

VIDEOTRON
Une compagnie de Quebecor Media

VIDÉOTRON

Une compagnie de Quebecor Media

Galerie d'Anjou,
Anjou
Mail Champlain,
Brossard
Galerie de Hull,
Gatineau
Carrefour Angignon,
LaSalle
Carrefour Lével,
Laval
Place Longueuil,
Longueuil
Centre Sabin,
Montréal
Centre Rockland,
Montréal
Complexe Desjardins,
Montréal
Place Versailles,
Montréal
Faisane Pointe-Clair,
Pointe-Clair
Galerie Rive-Nord,
Repentigny
Place Rosemère,
Rosemère
Carrefour de l'Estrie,
Sherbrooke
Promenade St-Bruno,
Saint-Bruno
Place Verte,
Saint-Lauront

VIDÉOTRON

750, boul. St-Wilfrid-Louis,
Bellevue
803A, boul. Curé-Labelle,
Blainville
455, boul. de Montagne,
Boucherville
8290, boul. Taschereau,
Brossard
1201, boul. de Pirigny,
Chambly
180, boul. d'Anjou,
Châteauguay
523, boul. Curé-Labelle,
Fabreville
355, boul. Greber,
Gatineau
898, boul. Taschereau,
Greenfield Park
28, boul. du Mont-Élie,
Hull
10, rue Papineau,
Joliette
277, montée des Pionniers,
Lachenaie
1960, boul. Curé-Labelle,
Lafontaine
5333, boul. L'Ange,
La Plaine
7579, boul. Newman,
Lafayette
841, boul. de l'Ange-Gauthier Nord,
L'Assomption
865, boul. d'Auteuil,
Laval
190, boul. des Laurentides,
Laval
2151, boul. des Laurentides,
Laval
515, boul. Lacombe,
Le Gardeur
2930, chemin Chamblé,
Longueuil
1070, montée Masson,
Massouche
2552, rue Bourbonnais Est,
Montréal
6425, rue Bourbonnais Est,
Montréal
1747, rue Flouxy Est,
Montréal
9770, rue Lajeunesse,
Montréal
3101, rue Masson,
Montréal
8256, boul. Maurice-Duplessis,
Montréal
5253, av. du Parc,
Montréal
4260, rue Sainte-Catherine Est,
Montréal
805, rue Sherbrooke Ouest,
Montréal
1112, rue Sherbrooke Ouest,
Montréal
6632, boul. Henri-Bourassa Est,
Montréal-Ancien
12088, rue Sherbrooke Est,
Pointe-Sau Tremblay
100, boul. Brien,
Repentigny
199, boul. Labelle,
Rosemère
400, route 132,
Saint-Constant
5243, boul. Cusumano,
Saint-Hubert
400, boul. du Séminaire Nord,
Saint-Jean-sur-Richelieu
235, boul. Saint-Luc,
Saint-Jean-sur-Richelieu
481, boul. des Laurentides,
Saint-Jérôme
1950, boul. Curé-Labelle,
Saint-Jérôme
4245, rue Jean-Talon Est,
Saint-Léonard
1010, boul. King Est,
Sherbrooke
66, boul. Jacques-Cartier Nord,
Sherbrooke
882, boul. des Seigneurs,
Trois-Rivières
624, boul. Thibault,
Trois-Rivières
2020, boul. René-Gauthier,
Valcartier
585, av. Saint-Charles,
Vaudreuil-Dorion
5030, rue Wellington,
Verdun
379, boul. Bois-Francis Sud,
Victoriaville

* Cette offre d'une durée limitée s'adresse aux nouveaux clients résidentiels de Vidéotron et aux nouveaux clients du câble numérique qui s'abonnent simultanément à illico télé numérique (service de base), à Internet Intermédiaire et à la téléphonie par câble de Vidéotron. L'offre est conditionnelle à un engagement de 12 mois à illico télé numérique, à Internet Intermédiaire et à la téléphonie par câble. Des frais de pénalité s'appliquent lors d'un bris d'engagement. Temps d'utilisation Internet illimité. L'utilisation de la bande passante déja de 2 Go par mois (limité) et amont combinés sera facturée à 7,95 \$ par gigaoctet supplémentaire, jusqu'à un maximum de 505 par mois. D'autres combinaisons de services sont également offertes. Les services sont disponibles là où la technologie le permet. La location du modem câble multifonction est incluse. Terminal numérique en sus. L'installation des prises supplémentaires est en sus. Les services, conditions et tarifs sont modifiables sans préavis. Taxes en sus. Certaines conditions s'appliquent. ** Cette offre s'adresse aux clients résidentiels de Vidéotron qui, à l'occasion de leur déménagement, s'abonnent à un autre ou à plusieurs autres services: illico télé numérique, Internet par câble, téléphonie par câble et téléphonie sans fil. L'offre est conditionnelle à un engagement de 24 mois aux services ajoutés. Illico télé numérique: un abonnement minimum au forfait Télémar est requis. Installation des prises supplémentaires en sus. Internet par câble: des frais additionnels seront facturés pour l'utilisation excédentaire de la bande passante. Temps d'utilisation limité. Téléphonie par câble: la location du modem câble multifonction est incluse. Téléphonie sans fil: chaque minute supplémentaire d'appel local coûte 30¢ dans le cas d'un forfait individuel et 35¢ pour ce qui est d'un forfait partagé. Frais de service 9-1-1 (75¢/mois) et d'accès au réseau (6,95\$/mois) en sus. Frais d'activation de 35 \$ en sus. Frais d'appels interurbains, d'itinérance ou autres frais applicables en sus. Disponible là où la technologie le permet. Des pénalités s'appliquent en cas de bris d'engagement. Les services, conditions et tarifs peuvent varier selon les régions et sont modifiables sans préavis. Taxes en sus. Certaines conditions s'appliquent. *** Cette offre s'adresse aux nouveaux clients et aux clients résidentiels de Vidéotron qui s'abonnent à un ou plusieurs autres services: illico télé numérique, Internet par câble, téléphonie par câble et téléphonie sans fil ou à l'occasion de leur déménagement pour les clients ayant déjà 3 ou 4 produits.

ACTUALITÉS

CHEFS

SUITE DE LA PAGE 1

dans son célèbre établissement de la rue Duluth à Montréal. Or le gibier sauvage permet de tisser des liens très étroits avec notre territoire. C'est une des composantes de notre culture et, dans ce contexte, ce serait agréable de lui faire honneur en le faisant entrer de nouveau dans notre gastronomie [comprendre: celle développée par les grands chefs du moment] pendant la saison de la chasse.

La chose est actuellement impossible. C'est qu'en vertu des lois fédérales sur la faune, mais aussi des lois provinciales sur la conservation de la nature, la vente de gibier sauvage acquis par l'entremise de l'activité de chasse est catégoriquement interdite au pays. Et ce, afin d'éviter une éventuelle surexploitation de ces ressources naturelles par des chasses à saveur commerciale.

Par ailleurs, au Québec, cette vente est doublement interdite en raison des lois sur les aliments, qui obligent qu'une inspection des animaux soit effectuée par des vétérinaires avant et après l'abattage dans des établissements reconnus. Un principe forcément impossible à appliquer dans l'univers de la chasse.

Conséquence: outre quelques exceptions, par exemple le caribou du Nunavut à certaines périodes de l'année et le lièvre d'Amérique, les viandes de perdrix, de castor, de cerf de Virginie, de colvert ou d'oie des neiges restent donc le privilège des chasseurs de la province, mais aussi de leur famille et de leurs amis, à qui ils peuvent en donner. Dans le cas des oiseaux migrateurs, entre 25 000 et 30 000 personnes à peine détiennent un permis de chasse pour ce type d'animaux au Québec.

«Nous ne demandons pas de lever complètement cette interdiction de vente, dit M. Picard. Mais on aimerait bien que Québec et Ottawa étudient la possibilité d'alléger leurs réglementations pour nous permettre de servir du gibier sauvage de manière sporadique. Et ce, dans le respect des saisons de chasse mais aussi de la conservation de ces ressources.»

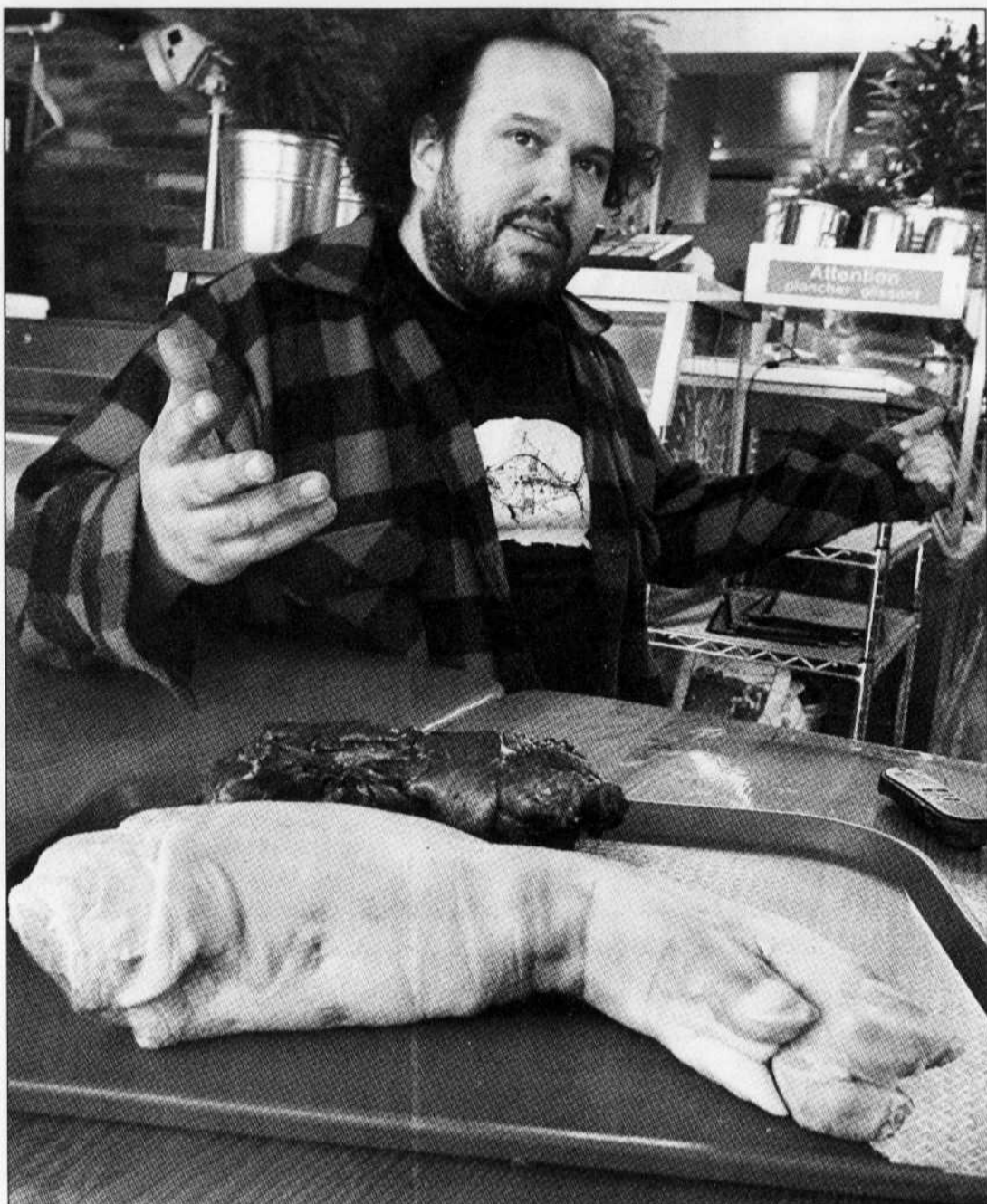
«C'est une question d'identité culinaire, ajoute Normand Laprise. Comme société, nous sommes peut-être rendus là. Nous parlons beaucoup de terroir et d'identité. Sans ces produits, qui appartiennent au Québec et qui offrent un goût unique, ce portrait [identitaire] n'est peut-être pas complet.»

Créer de nouveaux quotas

Tout en appelant à une plus grande ouverture législative, les deux chefs estiment toutefois que la prudence devrait être de mise afin de ne pas nuire à la survie des bêtes convoitées. «On ne parle pas d'un "bar ouvert", dit M. Picard. On pourrait envisager des permis commerciaux accordés pendant certaines périodes de l'année et qui donneraient accès à des quotas qui seraient uniquement réservés aux restaurateurs.»

Le principe serait autant dans l'intérêt de la faune que dans celui des restaurateurs, qui rêvent de faire découvrir toutes les facettes du Québec alimentaire à leurs clients, selon lui. «J'aime aussi cette idée d'une alimentation qui est rythmée par les saisons, poursuit le chef. On mettrait sur la table de l'oie sauvage pendant deux semaines en avril, et après ce serait terminé. C'est bien de colorer la vie avec un rituel comme celui-là plutôt qu'avec des framboises que l'on retrouve toute l'année.»

Anne Desjardins, chef du restaurant L'Eau à la bouche dans les Laurentides et ex-présidente du groupe de travail provincial sur les produits du terroir, acquiesce. En partie. «Il pourrait y avoir effectivement plus de souplesse dans les lois, lance-t-elle, mais pour des espèces sauvages très précises et avec un encadrement strict. L'oie des neiges, par exemple, est en surabondance actuellement [l'ouverture d'une chasse printanière exceptionnelle cette année vise d'ailleurs à réduire la taille du troupeau]. On pourrait ouvrir la porte à la vente de quelques bêtes dans les restaurants. Mais pour cette année uniquement. Quant aux autres espèces, j'ai un avis plus mitigé. La protection du gibier doit passer avant tout, et je ne voudrais pas que les restaurateurs soient res-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«En cuisine, je crois beaucoup à l'authenticité», dit Martin Picard, du restaurant Au pied de cochon. «Or le gibier sauvage permet de tisser des liens très étroits avec notre territoire. C'est une des composantes de notre culture et, dans ce contexte, ce serait agréable de lui faire honneur en le faisant entrer de nouveau dans notre gastronomie [celle développée par les grands chefs du moment] pendant la saison de la chasse.»

ponsables d'une hécatombe dans plusieurs cheptels.»

Indirectement, la Fédération québécoise de la faune le pense aussi. «Les cheptels [d'animaux sauvages] sont encore fragiles, dit Alain Cossette, porte-parole de l'organisme. Et, dans ce contexte, nous sommes opposés à ce que la chasse devienne lucrative.»

D'ailleurs, toute tentative de modifier les lois actuelles pour donner accès à du gibier sauvage à des restaurateurs pourrait bien être vaine, croit Sheldon Jordan, du Service canadien de la faune, qui au sein d'Environnement Canada s'occupe de l'application des lois de conservation du gibier volant. Les gibiers gambadent ou nageant sont de compétences provinciales.

«Dans le cas des oiseaux sauvages, nous ne pouvons pas changer la loi uniquement au Canada, dit-il. Cette chasse se fait dans le cadre du Traité nord-américain sur les oiseaux migrateurs, qui date de 1916 et qui vise à protéger des espèces décimées au début du siècle dernier par la surexploitation. Ce traité a été renouvelé avec les États-Unis en 1994 et on trouve que ça va très

bien comme ça. Augmenter la pression en introduisant une chasse commerciale irait à l'encontre des efforts de conservation des dernières années.»

Pis, tout en reconnaissant avoir déjà entendu quelques restaurateurs plaider pour un allègement des lois, M. Jordan estime que le cri du cuisinier en colère n'est pas très fort pour le moment. Comme celui d'ailleurs du gastronome-consommateur. «Nous ne sentons pas une demande forte du public pour permettre la vente de gibiers sauvages dans les restaurants», dit-il.

À une époque qui se cherche, la chose pourrait toutefois changer. «Quand tu cuisines un castor, tu renoues avec la tradition, avec l'histoire, dit Martin Picard. Il y a des choses que l'on a oublié avec le temps, par exemple que l'oie des neiges a été pendant des années le plat par excellence à l'époque de Noël au Québec. Avec la baisse des populations d'oies, on s'est alors tourné vers la dinde des États-Unis et on a oublié notre tradition.»

Le Devoir

REVENUS

SUITE DE LA PAGE 1

n'ont pas tendance à y rester coincées.

Les automobilistes ne seront toutefois pas étonnés d'apprendre que ce sont les hausses successives des tarifs imposées en 2006 et en 2007 par l'administration Tremblay-Zampino ainsi que l'ajout de plages de tarification qui ont propulsé les revenus de la société en commandite vers ces sommets inégalés. Rappelons qu'au cours de ces deux années, les tarifs ont doublé au centre-ville, passant de 1,50 \$ à 3 \$ de l'heure. En 2006, l'administration montréalaise a également prolongé jusqu'à 21h les heures d'utilisation des parcomètres les lundis, mardis et mercredis. Aussi, en 2007, le dimanche a cessé d'être un jour de répit pour les automobilistes.

Pour leur part, les revenus liés aux 49 terrains de stationnement sont passés de 2,7 millions à 3,1 millions entre 2006 et 2007.

Cette manne a profité à la Ville puisque Stationnement de Montréal lui a versé 43,3 millions l'an dernier, comparativement à 25,1 millions l'année précédente. De cette somme, dix millions seront consacrés au Fonds de la propreté, créé en 2006, alors que le reste servira à équilibrer le budget de la Ville.

Le stationnement constitue d'ailleurs une filière intéressante pour la Ville puisque aux revenus des parcomètres se sont ajoutés ceux des constats d'infraction dressés par les agents de stationnement, qui ont représenté des sommes de 53 millions en 2007. De son côté, le Service de police de la Ville de Montréal a récolté 75 millions au cours de la même période pour des infractions liées à la circulation. Toutefois, il faut préciser que ces chiffres comprennent aussi les contraventions liées au Code de la sécurité routière.

Grogne au centre-ville

Si la hausse des tarifs et l'étalement des plages horaires des parcomètres fait maugréer les automobilistes, ils horripilent les commerçants du centre-ville, qui soutiennent que leur chiffre d'affaires en a souffert. «C'est un cauchemar», a résumé André Poulin, président de Destination Centre-ville, un regroupement de commerçants et de gens d'affaires. «C'est effrayant parce que c'est au centre-ville que Stationnement de Montréal récolte le plus d'argent. La hausse des coûts de stationnement prend en otage des gens qui sont obligés de venir au centre-ville pour y travailler ou pour faire des affaires. Ils n'ont pas le choix, ils paient, mais ils ne sont pas contents et ils n'ont pas une expérience agréable du centre-ville.»

M. Poulin estime que les parcomètres, qui devaient à l'origine faciliter la fréquentation des quartiers d'affaires et favoriser le partage des places de stationnement, ne jouent plus leur rôle. Ils constituent désormais une vache à lait pour Stationnement de Montréal et pour la Ville. «On ne sait pas trop où va cet argent. Si ça va à la propreté, les résultats ne sont pas tangibles, a ajouté M. Poulin. Si au moins ça servait à l'embellissement du centre-ville, mais ce n'est pas le cas. Je crois qu'on est en droit de se poser des questions sur Stationnement de Montréal.»

Par ailleurs, M. Poulin soutient que, contrairement à ce qu'affirme la société en commandite, le coût des stationnements tarifés dans la métropole est plus élevé que dans bien d'autres villes nord-américaines. «C'est moins cher à Paris, à New York et à Boston, a-t-il soutenu. Le problème, c'est que Stationnement de Montréal fait constamment référence à Vancouver, où c'est effectivement plus cher, mais on est loin de Vancouver. Au contraire, aux États-Unis, on fait des efforts pour inciter les gens à revenir au centre-ville. À Boston, ça coûte 1 \$ de l'heure, alors qu'à New York, c'est 2 \$ de l'heure.»

Perspectives pour 2008

Les tarifs de stationnement ne devraient pas augmenter en 2008, mais Stationnement de Montréal a plusieurs projets dans ses cartons. La société étendra ses activités sur un plus grand territoire car elle a obtenu le mandat de gérer les opérations de stationnement des arrondissements de Saint-Laurent, Lachine et Outremont. «On voit que l'appréhension a été remplacée par une reconnaissance des champs de compétence de la société», a soutenu Roger Plamondon, président de Stationnement de Montréal. «On demeure confiants d'étendre l'implication de la société à l'ensemble des arrondissements de la Ville de Montréal.»

Au cours de l'année, Stationnement de Montréal procédera à l'installation de quelque 500 nouvelles bornes, notamment dans les arrondissements d'Achémis-Cartierville et d'Outremont. La société s'affaira également à implanter un système de vélos en libre service, un mandat que lui a confié l'administration montréalaise. «La conception du design du vélo par Michel Dallaire est en cours présentement. On prévoit avoir les 40 premiers vélos sur le territoire de la Ville au mois de septembre sous forme de projet-pilote avec trois ou quatre stations», a expliqué M. Plamondon. Au printemps prochain, quelque 2500 vélos seront mis à la disposition des Montréalais, a-t-il ajouté.

Stationnement de Montréal entend aussi poursuivre l'étude d'un projet de publicité imprimée avec des coupons de stationnement au verso, un concept qui a déjà fait l'objet de deux essais au cours des derniers mois.

Le Devoir

En français, s'il vous plaît

Ottawa — La Gendarmerie royale du Canada a l'obligation d'offrir des services dans les deux langues officielles sur tout le territoire du Nouveau-Brunswick et non seulement dans les régions où la demande le justifie, a tranché hier le plus haut tribunal du pays dans un arrêt que les Acadiens qualifient déjà d'historique. La décision unanime constituera vraisemblablement le chant du cygne du juge Michel Bastarache, ardent défenseur des francophones hors Québec, qui vient d'annoncer sa retraite prochaine. Elle tranche un litige qui durait depuis avril 2000. Pour la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB), qui poursuivait le corps policier, cet arrêt couronne des années de revendications et de lutte juridique et clarifie une situation très complexe. La décision récompense aussi les efforts d'une communauté qui a serré les rangs autour de Marie-Claire Paulin, une citoyenne de l'Acadie dont l'interpellation sur la route Transcanadienne est à l'origine de l'affaire. — PC

ROUGE

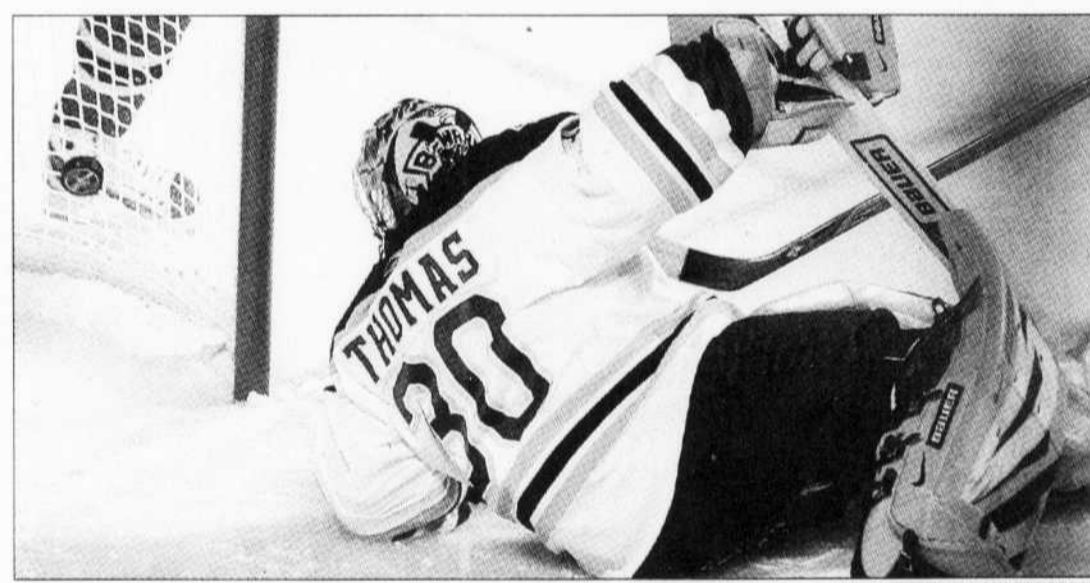
SUITE DE LA PAGE 1

de la région d'Ottawa, fan des Sénateurs, a écrit aux entraîneurs des Penguins de Pittsburgh pour leur dire que le jeune gardien de l'équipe, Marc-André Fleury, gagnerait à délaissier les rutilantes jambières jaunes (tinyurl.com/4m9usy) qui étaient sa marque de commerce depuis son arrivée dans la Ligue nationale. La dame indiquait, graphique à l'appui, que le jaune est la couleur la plus facilement captée par l'œil humain, ce qui a amené les autorités à l'utiliser dans des secteurs importants comme les panneaux routiers et les autobus scolaires. En l'occurrence, les jambières de Fleury étaient donc les choses les plus visibles sur la patinoire, et ses adversaires pouvaient profiter de la situation pour, justement, viser à côté.

Or, après avoir raté près de trois mois d'activité en raison d'une blessure à une cheville, Fleury est revenu au jeu le 28 février dernier et, suivant le conseil de l'optométriste Janet Leduc, a décidé d'adopter des jambières, une mitaine et un bouclier blancs, qui se confondent davantage avec la glace et offrent donc une cible moins évidente. Et lui qui présentait un dossier de 9-8-1 et avait accordé sept fois quatre buts ou plus lors d'un match avant son absence a surfi sur une séquence de 10-2-1 après son retour, ayant concédé deux buts ou moins dans toutes les rencontres sauf une. En plus, il s'est payé mercredi soir un blanchissage de 4-0 en ouverture des séries, coup de pinneau réalisé de surcroît contre les Sénateurs de Mme Leduc, qui s'est dite «horriifiée» à l'idée que sa suggestion puisse contribuer à l'éventuelle élimination de ses favoris. «N'est-ce pas terrible?», a-t-elle dit à l'Agence France-Presse. Mais quand j'ai écrit la lettre, les Sénateurs étaient loin en avant des Penguins. Je suis une fervente partisans des Sénateurs, mais Fleury est un bon garçon, et je pensais qu'il avait besoin que quelqu'un l'informe à propos de l'équipement jaune.»

Pour sa part, Fleury a déclaré que la couleur de ses jambières n'expliquait sans doute pas entièrement ses récents succès mais qu'il se sentait bien en leur compagnie.

Ce qui nous ramène, par une association d'idées tout à fait époustouflante, à Tim Thomas. Car même si on raconte dans la grande conurbation du Boston métré que *Real Men Wear Black*, il y a aussi du jaune dans l'uniforme des Bruins, et Thomas, qui ne suit de toute évidence pas l'actualité chromatique, a élu d'en faire la couleur prépondérante de ses jambières. Pire: jeudi soir, il les a enfilées pour un match important,



CHRISTINNE MUSCHI REUTERS

Tim Thomas déjoué par Sergeï Kostitsyn lors du match de jeudi soir

un match impair par-dessus le marché, à l'étranger, contre la meilleure formation en attaque de la Ligue nationale, avec un club vraiment pas terrible en avant de lui, ayant peut-être mangé un sanglier qui avait mangé des cochonnailles.

Si dès lors quelqu'un s'est étonné qu'au bout de deux petites minutes c'était déjà 2-0 Canadien, les Kostitsyn ne voyaient que du jaune et lançaient juste à côté, c'est que ce quelqu'un ne suit pas l'actualité chromatique non plus.

Remarque, le phénomène est assez particulier. Car même s'il arbore des jambières jaunes, Thomas est d'ordinaire un bon gardien. Cette saison, pourcentage d'arrêts de .921, quatrième gardien de la LNH (à égalité avec Marc-André Fleury, tiens tiens), en face d'un barrage moyen de 30 tirs par rencontre. Moyenne de buts alloués de 2,44, ce qui est meilleur que Kiprusoff, Vokoun, Miller, DiPietro et, oui oui, Carey Price. Mais contre Montréal, il semble perdre tous ses moyens: 24 buts en cinq matchs et deux tiers avant quatre autres buts jeudi, impliqué notamment dans des défaites de 5-2, 7-4 et 8-2. Quatre fois sur six, son rendement s'est retrouvé sous la barre de .900.

Dans ce cas, le jaune ne servirait donc que d'explication partielle. Posons une hypothèse: et si Tim Thomas était intimidé par le rouge? Pas besoin d'être un tau-

reau pour savoir que le rouge est aussi une couleur voyante (alors que le noir amincit), comme l'indiquent chacun à leur manière l'arrêt-stop, l'écurie Ferrari, le logo du Parti libéral et la planète Mars, et qu'il se peut fort bien que les cinq gars en rouge sur la patinoire aient l'air d'être une dizaine. Une étude tout ce qu'il y a de plus scientifique réalisée en Grande-Bretagne il y a trois ans et publiée dans le magazine *Nature*, auquel je suis abonné, montrait d'ailleurs que dans les sports, revêtir du rouge confère un avantage, de la même manière que le mandrill a le pif rouge vif et la veuve noire l'abdomen rouge pour bien montrer qu'il est préférable de ne pas niaiser trop longtemps avec eux. On consignera à ce sujet dans nos archives que lors de la dernière Série mondiale de baseball, les Red Sox ont écrasé les Rockies du Colorado, qui portent du noir, en quatre matchs d'affilée; ça doit vouloir dire quelque chose.

Si donc, c'est la faute du rouge, cela signifierait qu'il n'y a rien à faire pour le Boston. Si c'est la faute du jaune, Tim Thomas dispose de quelques heures pour renverser la situation et éviter de s'exposer comme le firent jadis les très pochés mais compies hallucino-génies Canucks de Vancouver (tinyurl.com/5wt4bf). Ce soir, rien qu'à voir, on verra bien.

Le Devoir

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
Du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépot légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007